

Le Noiséen

LES INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE NOISY-LE-SEC / JANVIER 2017

N° 62

Meilleurs vœux pour 2017



ACTUALITÉS

Avec la géothermie, la ville entre dans une nouvelle ère énergétique

Lire en page 7



NOUVELLES TECHNOLOGIES

Restez connectés à la ville grâce à l'appli « Noisy-le-Sec »

Lire en pages 8 et 9



DOSSIER

Stades, gymnases... Des travaux pour faire vivre le sport toujours plus fort

Lire en pages 14 et 15



▲ novembre et décembre

Haut Goulet et Petit Noisy

Les nouveaux conseils de quartier ont été désignés pour deux ans lors des assemblées de renouvellement en présence des élus.



▲ 25 novembre

Salle Gérard-Philippe

Rencontres mauritaniennes à l'occasion de la Semaine de la Solidarité internationale avec le Comité de Jumelage.



▲ 2 décembre

L'Ambassade du Merlan

Les artistes du quartier de Merlan ont livré leur regard sur le quartier lors de l'exposition organisée par l'association « Les Fondus de Merlan ».

2 et 3 décembre ▶

Centre-ville et quartiers
Stand du centre communal d'action sociale sur le marché, animations sportives, repas, spectacles, les Noiséens se sont fortement mobilisés pour l'édition du Téléthon 2016.



ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE NOISY-LE-SEC - Direction de la Communication : place du Maréchal-Foch - 93134 Noisy-le-Sec cedex. Tél. 01 49 42 66 24 - Fax : 01 48 43 70 96
Mél : communication@noisysec.fr - Site : www.noisysec.fr
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Laurent Rivoire / DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION : Stéphane Piraud / RÉDACTION : Gaël Chartier, Sonia Ben Hassine, Kévin Pondaven, Archives municipales
MAQUETTE : Romain Wickersheim / PHOTOS : Direction de la Communication

IMPRESSION : Imprimerie RAS / TIRAGE : 20 000 exemplaires / DISTRIBUTION : SARL Champar / Dépôt légal à parution

Un problème dans la distribution du magazine ? Contactez le 0 800 07 12 50 (numéro vert)



Retrouvez l'actualité de la Ville, via Facebook, sur la page « Ville de Noisy-le-Sec »



3 décembre

Médiathèque

Après un conte en langue des signes, remise des prix du 1^{er} concours "Ma liberté, mon rêve : le handicap n'est pas un obstacle" à l'occasion de la Journée internationale du handicap.

5 décembre

Monument aux morts
Commémoration officielle à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



9 décembre

Hôtel de territoire d'Est Ensemble

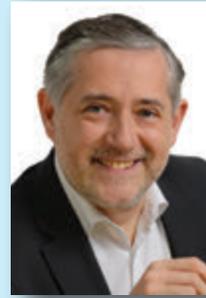
Signature du Contrat d'Intérêt National pour la Zone d'aménagement concerté de la Plaine de l'Ourcq en présence du maire Laurent Rivoire, du Préfet d'Île-de-France Jean-François Carencu, du président d'Est Ensemble Gérard Cosme et des élus des villes concernées.



17 décembre

Salle Gérard-Philippe

Exposition-vente spéciale cadeaux de Noël organisée par l'association noisienne Le Marché des Créateurs.



édito

**Poursuivre en 2017
le travail entamé
avec la même
détermination**

En cette année nouvelle, je tiens à vous présenter, au nom de la municipalité, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et d'épanouissement tant sur le plan personnel que professionnel, ainsi qu'à vos familles et vos proches. À l'heure où la folie des hommes est tristement à l'œuvre aux quatre coins du monde, avec son cortège de guerres, d'attentats et de drames qui frappent indistinctement, je souhaite tout particulièrement que nous restions fidèles aux valeurs qui nous rassemblent : la paix, la liberté, le dialogue et l'humanisme qui ont permis à notre pays de traverser tant d'épreuves dans son histoire.

Pour notre ville, l'année qui s'ouvre marque une étape importante. À la moitié du mandat que vous m'avez confié, nous pouvons tirer un premier bilan des réalisations effectuées, tout en nous projetant avec une vision claire pour les trois années à venir. Nous pouvons être fier du chemin parcouru même s'il reste encore du pain sur la planche. Mais un constat s'impose : Noisy change et cela se voit.

Notre ville est pleinement entrée dans le XXI^e siècle et vit en phase avec son époque. J'entends bien sûr les interrogations, les doutes même, de Noiséens que je rencontre au quotidien, qui ont parfois l'impression de ne plus reconnaître "leur" Noisy, celui qu'ils ont connu autrefois. Mais il faut comprendre qu'à l'heure du Grand Paris, de sa densification, du maillage des transports en commun et de leurs prolongements, un tel mouvement — sans doute sans équivalent depuis les transformations opérées par Haussman au XIX^e siècle — doit s'accompagner de la création de logements de qualité, afin de rapprocher les habitations des emplois. Cette tendance de fond, nous pouvons la subir ou l'accompagner. Pour ma part, j'ai choisi la seconde option. J'ajoute que ce n'est pas d'aujourd'hui que la ville a commencé à être densifiée. Les tours du centre-ville-Béthisy, les barres HLM du Londeau ou de la Boissière remontent à la décennie soixante-dix et ne revêtaient pas la qualité que j'exige aujourd'hui.

À la différence de nos prédécesseurs, nous devons faire plus avec moins de moyens. Et nous y parvenons ! Regardons les écoles. Les groupes Sand-Musset (anciennement Léo-Lagrange) et Jean-Renoir auront été refaits à neuf en dix ans, là où les derniers remontent aux années 1970 et 1980. Deux établissements en quarante ans : il fallait bien combler ce retard, en attendant les prochaines études pour Langevin.

Je remercie le professionnalisme des agents communaux qui agissent tout au long de l'année pour offrir un service public de qualité et salue l'investissement des élus du Conseil municipal — le dévouement même, avec une pensée pour Pierre Lerenard qui nous a quittés l'année dernière. Cette passion pour notre ville et cette détermination à agir et défendre les intérêts de tous les Noiséens nous anime profondément. Vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre sur cette dynamique en 2017.

Laurent Rivoire

Maire de Noisy-le-Sec

Vice-président de la Métropole du Grand Paris



2016 se termine en fanfare(s) et 2017 commen



Lundi 2 janvier 2017, gymnase Langevin. La Ville de Noisy-le-Sec a présenté ses vœux aux forces vives du territoire, par la voix de ses élus et de son maire, Laurent Rivoire. Une soirée au cours de laquelle ont été remis les prix du concours annuel des maisons et balcons fleuris.



Samedi 31 décembre 2016, gymnase Langevin. Lors de la soirée du "Nouvel An Ensemble", les élus de la municipalité ont accueilli les Noisïennes et Noisïens venus célébrer dans la convivialité le Réveillon de la Saint-Sylvestre.



Jedi 22 décembre 2016. Déambulation d'une fanfare de Noël, avec ses personnages costumés, en centre-ville, entre la gare et la mairie.



Jedi 22 décembre 2016, auditorium de la médiathèque. Spectacle "Lutine fait son Noël" : magie, jonglerie, musique... pour petits et grands.



Vendredi 23 décembre 2016. Parcours musical de la "Batucada" (orchestre de percussions) de Noël et des élus noisïens, dans les quartiers Merlan, Stephenson et Londeau



Samedi 24 décembre 2016. Parade polaire, aux sonorités "jazzy", dans le quartier de la Boissière.

ce en fête(s)

Pour célébrer la fin de l'année avec les Noiséens de toutes les générations et leur présenter ses meilleurs vœux, la Ville de Noisy-le-Sec a organisé de nombreux événements festifs.



Judi 29 décembre 2016, gymnase Langevin. Fête des centres de loisirs, pour les enfants de maternelle et d'élémentaire. Au programme : un spectacle plein de magie et de féérie.



Jennifer Jobard, adjointe au maire déléguée à l'enfance, et les élus noiséens ont distribué friandises et cadeaux aux enfants.

En direct des festivités

Laurent Rivoire



**Maire
de Noisy-le-Sec
Vice-président
de la Métropole
du Grand Paris**

« Je me réjouis que Noisy évolue, se modernise, construite. Nous sommes un territoire de grands projets. Nous sommes en même temps une terre de progrès, d'amélioration du cadre de vie de nos habitants. Être maire, c'est dessiner la ville de demain et c'est surtout assurer le fonctionnement du service public communal, pour les enfants, les jeunes et les aînés, les familles noiséennes. En mon nom et en celui de toute mon équipe municipale, je forme pour vous et tous vos proches des vœux de bonheur, de santé, de prospérité. Excellente année 2017 à vous tous ! »



Judi 29 décembre 2016, gymnase Langevin. Fête de la petite enfance, pour les enfants des structures municipales petite enfance et leurs familles.



Les tout-petits et leurs parents ont été accueillis par Karine Suissa, conseillère municipale déléguée à la petite enfance.



Vendredi 30 décembre 2016, gymnase Langevin. Fête de la jeunesse, avec diverses animations sur le thème de l'Amérique.



Lors de la Fête de la jeunesse, des démonstrations de danse hip-hop ont été présentées par les associations Positive Events et Sens Contraire.



Un spectacle de l'humoriste Phil Darwin, du Djamel Comedy Club, a aussi été proposé aux jeunes noiséens.



Ces grands chantiers qui démarrent en 2017

Prolongement de la ligne 11 du métro, aménagement de la ZAC de l'Ourcq, extension de l'école Jean-Renoir. L'année qui s'ouvre marque une étape importante pour plusieurs projets d'envergure qui vont changer le visage de la ville dans les années à venir

École Jean-Renoir : une extension-réhabilitation en plusieurs étapes

L'extension-réhabilitation de l'école Jean-Renoir a débuté le 2 janvier. Ces opérations marquent le premier grand chantier de la ZAC de l'Ourcq.



▲ Le futur groupe scolaire Jean-Renoir sera aménagé avec une toiture végétalisée

« Ce chantier marque le lancement de la rénovation de l'ensemble du quartier. » Voilà comment Laurent Rivoire, maire et vice-président de la

Métropole du Grand Paris, a présenté la réhabilitation-extension de l'école Jean-Renoir aux parents d'élèves lors d'une réunion publique le 8 décembre.

En effet, cette réalisation, pleinement intégrée à la ZAC du quartier durable de la plaine de l'Ourcq, débute cette année avec une phase préparatoire du 2 janvier à la fin mars. Plusieurs opérations sont au programme : l'installation de la base de vie chantier, la démolition de 2 classes, du dortoir et de la zone restauration dans les bâtiments actuels et, en contrepartie, l'aménagement de bâtiments modulaires pour accueillir des classes, des bureaux et un lieu pour la restauration.

Un investissement de 18,5 M d'euros

Dès avril 2017, les bâtiments modulaires seront utilisés et le chantier de construction de la nouvelle école pourra débuter. Il se déroulera en deux phases. La première d'avril 2017 à avril 2018 consistera à réaliser un

premier bâtiment le long de la rue Renoir comprenant l'école maternelle, l'espace de restauration, le centre de loisirs, 3 classes élémentaires et un logement de fonction. Ce bâtiment doit être livré à la fin juin 2018 pour une ouverture à la rentrée suivante. Enfin, à partir d'avril 2018 et jusqu'en avril 2019, l'autre partie de l'école actuelle sera démolie pour lancer la construction de l'école élémentaire, la salle à manger des grands, le préau et la cour élémentaire.

Durant ces phases de travaux, des murs de sécurité seront installés pour limiter les nuisances et l'ensemble des accès sera maintenu. À terme, l'école maternelle actuelle sera remplacée par un groupe scolaire de 22 classes (12 en élémentaire, 10 en maternelle) et des locaux pour les centres de loisirs. L'opération représente un investissement de 18,5 million d'euros pour la Ville. ■

ZAC de l'Ourcq : les premières pierres posées cette année

En 2017, l'aménagement de la ZAC de l'Ourcq va s'accélérer avec les premières constructions de logements et l'extension de l'école Jean-Renoir.

En décembre 2016, la livraison d'un city-stade dans le secteur de la Sablière a signé le début de la métamorphose pour la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du quartier durable de la plaine de l'Ourcq. Positionné à l'ouest du quartier, l'équipement remplacera l'ancien terrain de sport situé près de l'école Jean-Renoir, un secteur totalement réaménagé pour préparer l'extension de l'école dans les prochains mois (*lire article ci-dessus*). En début d'année, ces travaux préparatoires vont d'ailleurs se poursuivre avec un réaménagement du stationnement et la création de voies provisoires.

Ces premiers travaux préfigurent l'arrivée de nouveaux espaces publics sur le secteur de la Sablière : place, nouvelles voiries. La construction de logements sera décalée par rapport au secteur Engelhardt où les premières

pierres seront posées au cours du 2^e semestre 2017 avec un programme comprenant 625 logements et des commerces. ■



▲ Remise d'ouvrage du city-stade en présence des élus.

Ligne 11 du métro : la construction des stations est lancée

Lancé officiellement à Noisy-le-Sec en décembre 2016, le chantier de prolongement de la ligne 11 du métro entre dans le vif du sujet.



▲ Les élus ont lancé les travaux en fanfare à Noisy-le-Sec.

Le 10 décembre, une parade festive était organisée sur l'ensemble du parcours du prolongement de la ligne 11 du métro pour lancer officiellement le chantier avec les habitants. Ce jour-là, Laurent Rivoire, maire, Valérie Péresse, présidente de la Région, les représentants de la RATP et l'ensemble des partenaires, ont également inauguré le début des travaux de génie civil de la station « La Dhuis », au croisement de la

ruelle Boissière et de la rue de la Dhuis, qui marque le démarrage concret du prolongement.

5 ans de travaux

Après 10 mois de travaux préparatoires, on entre donc dans le vif du sujet pour la construction de cette station avec le creusement d'un puits et des parois souterraines. « La Dhuis » sera donc la première station réalisée sur l'ensemble du nouveau tracé. Son rôle sera très important puisqu'elle constituera le puits d'entrée du tunnelier à partir de 2019. À Noisy-le-Sec, les travaux de gros œuvre débiteront également à la mi-2017 pour la station « Place Carnot » alors que les travaux préparatoires se poursuivront cette année pour les stations « Coteaux-Beauclair » et « Montreuil-Hôpital ». La mise en service de l'ensemble de la ligne est prévue pour fin 2022. ■

Avec la géothermie, Noisy-le-Sec entre dans « une nouvelle ère énergétique »

Le réseau de chaleur géothermique YGéo, qui s'étend à Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois et Montreuil, est désormais officiellement en service. Une réalisation qui marque un engagement fort en faveur de la transition énergétique, un an après la COP 21 de Paris.



▲ Le 7 décembre, les représentants des différents partenaires du projet YGéo (villes de Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois et Montreuil, SIPPAREC*, Engie Réseaux, ADEME** et Région Île-de-France) ont, dans un geste symbolique, ouvert tous ensemble une vanne pour marquer la mise en service du réseau.

Une ressource renouvelable, propre et efficace. La géothermie a toutes les caractéristiques de l'énergie du futur. Et c'est même déjà une réalité bien présente à Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois et Montreuil. Le mercredi 7 décembre, la centrale du réseau de chaleur géothermique YGéo, réparti sur les trois communes, a été officiellement inaugurée juste derrière le centre commercial Domus, c'est-à-dire à la frontière des trois villes. De quoi couvrir les besoins énergétiques de plus de 10 000 équivalents-logements (immeubles collectifs, équipements publics et entreprises).

« Les habitants concernés peuvent dès à présent bénéficier de ce service. Nos trois villes entrent ainsi dans une nouvelle ère énergétique », se félicite Claude Capillon, maire de Rosny-sous-Bois et vice-président du Territoire Grand Paris Grand Est. C'est en 2007, à l'époque du Grenelle de l'environnement que le projet de réseau de chaleur géothermique a vu le jour. Grâce à un partenariat entre Noisy-le-Sec et Rosny-sous-Bois, à partir de 2011, les choses ont pu se préciser. Montreuil a rejoint l'aventure en 2014, année qui a également marqué le début des travaux préparatoires, avant le forage. Jusqu'à

l'été 2016, c'est ensuite un réseau de 10 km de long qui a été déployé.

Coût maîtrisé dans le temps

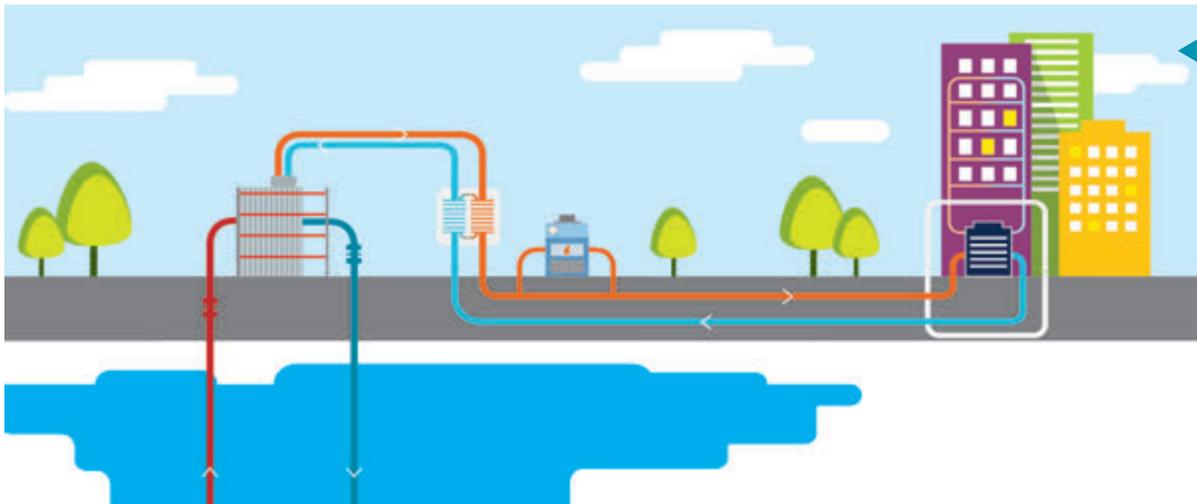
« La géothermie permet d'alimenter en chaleur des bâtiments communaux situés dans le quartier du Londeau et Stephenson : le groupe scolaire Apollinaire-Rimbaud, la crèche Desnos et la médiathèque-ludothèque. Le réseau de chaleur couvre les 2/3 de leurs besoins en chauffage, ce qui est considérable. La géothermie s'inscrit pleinement dans le renouvellement de ce quartier », explique Laurent Rivoire, maire de Noisy-le-Sec et vice-président de la Métropole du Grand Paris. C'est un

grand pas en avant mais nous restons extrêmement attentifs et exigeants quant à la qualité de ce nouveau service rendu aux usagers. » Lors de l'inauguration du 7 décembre, les représentants des différents partenaires concernés (villes de Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois et Montreuil, SIPPAREC*, Engie Réseaux / YGéo, ADEME** et Région Île-de-France) ont, dans un geste symbolique, ouvert tous ensemble une vanne pour marquer la mise en service de ce réseau. Un an après la conférence sur le climat COP 21 de Paris, cela témoigne de la volonté de tous ces partenaires d'agir en faveur du développement durable et de la transition énergétique.

Le réseau de chaleur choisi valorise, d'une part, les ressources naturelles du sous-sol et permet, d'autre part, de réduire de 15 800 tonnes par an les émissions de CO₂ soit presque l'équivalent des émissions annuelles de 8 600 véhicules. Cette énergie renouvelable bénéficie par ailleurs d'un taux de TVA réduit de 5,5 % appliqué sur la facture de chauffage. Pour les usagers, la géothermie représente donc une énergie à un coût réduit et maîtrisé dans le temps et apporte ainsi une réponse solidaire à la montée de la précarité énergétique. Les choses ne devraient d'ailleurs pas en rester là puisqu'il reste 30 % de puissance à souscrire sur le réseau YGéo. ■

* Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication

** Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.



Le réseau de chaleur YGéo représente :

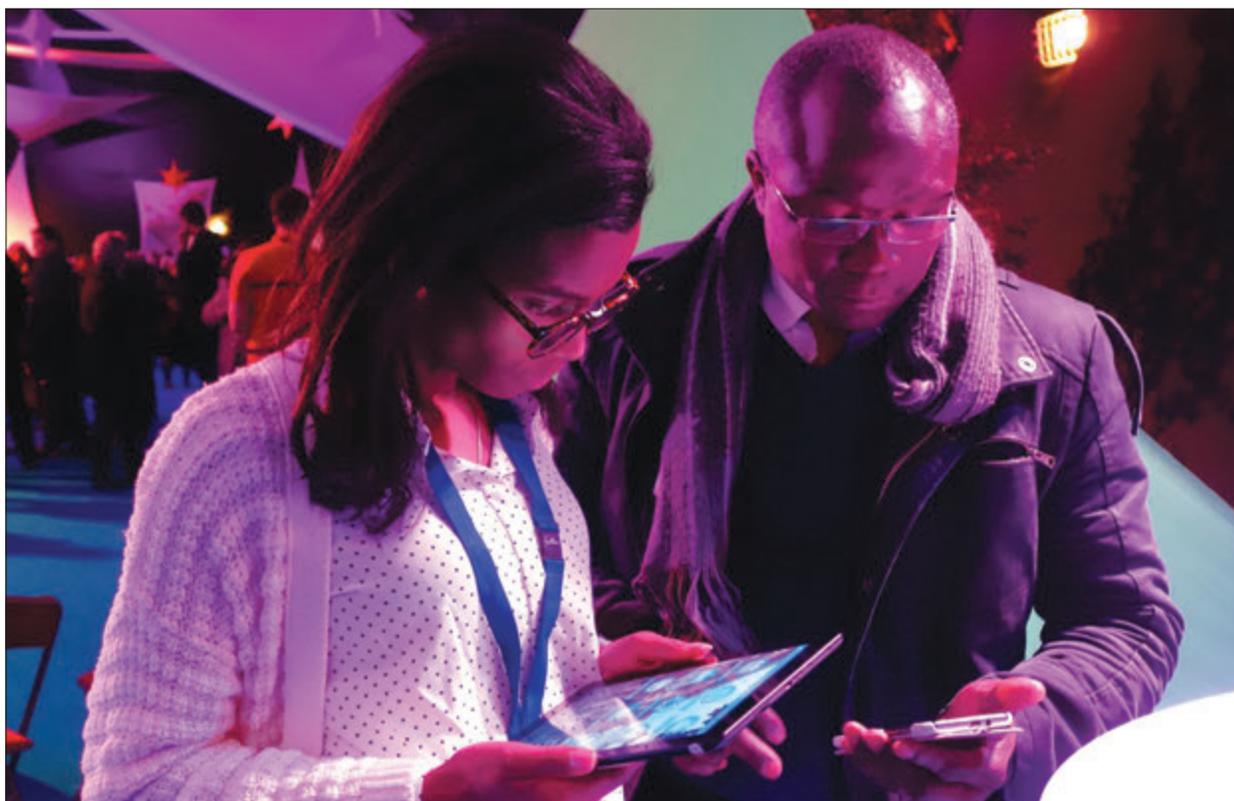
- un investissement global de **plus de 35 millions d'euros**
- **2 puits** de forage de **1 800 mètres de profondeur** pour aller capter l'eau souterraine naturellement chaude (**62° C**) avant de la réinjecter dans le sous-sol
- **1 unité de géothermie** (équipée d'une pompe à chaleur) pour transmettre les calories de l'eau souterraine à l'eau du circuit de chauffage, totalement indépendant
- un total d'environ **10 km de canalisations** et de **38 sous-stations**
- une puissance totale de **plus de 100 GWh** livrés chaque année



NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'appli Noisy-le-Sec : toute la ville dans votre poche

Agenda, services municipaux, associations ou commerces, la toute nouvelle application de la ville pour smartphones et tablettes vous offre une multitude d'informations pratiques sur votre téléphone portable.



Elle a été présentée en avant-première lors de la soirée des vœux aux personnalités le 2 janvier. La nouvelle application « Ville de Noisy-le-Sec » pour smartphone et tablette offre de nombreux services accessibles à tout moment.

Vous pouvez ainsi retrouver toutes informations pratiques, agenda, événements, formalités, horaires des transports, actualités, adresses des commerçants et associations et bien plus encore, accessibles en quelques clics. Vous pourrez également recevoir les alertes instantanées de la mairie de Noisy-le-Sec pour ne manquer aucune actualité importante. Et c'est gratuit !

La nouvelle appli "Ville de Noisy-le-Sec" a été présentée le 2 janvier lors de la soirée des vœux aux personnalités.

Sortir à Noisy



L'ensemble de l'agenda municipal (animations, sorties, rencontres sportives...) est accessible. Vous avez la possibilité de le classer par ordre chronologique ou thématique, mais aussi d'ajouter les rendez-vous dans le calendrier de votre téléphone.

Fil d'actualité



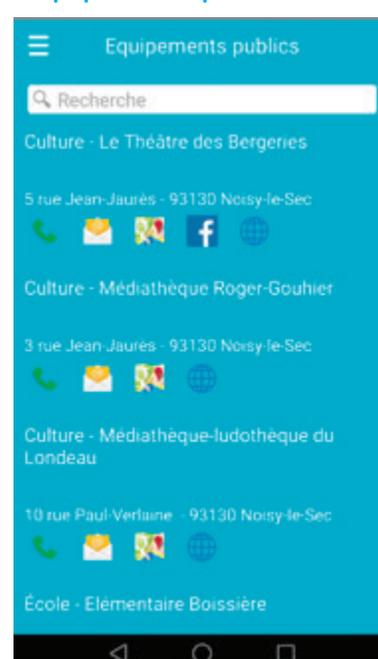
Complémentaire à l'agenda, cette rubrique vous informe sur les événements municipaux (travaux, réunions publiques, conseil municipal, spectacles) et offre de nombreux contenus sur les projets de la Ville en matière d'habitat, de transports, etc.

Services publics



Annuaire qui permet de trouver tous les contacts et adresses des différents services de la Ville. Possibilité d'appeler ou d'envoyer un courriel en un clic.

Équipements publics



Liste de l'ensemble des équipements publics : établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), crèches multi-accueil, Relais d'assistants maternels, équipements sportifs et culturels.



Des « alertes » personnalisées
 Une fonctionnalité vous permet de gérer vos notifications en fonction de vos envies et besoins (culture, sport, travaux en ville...). Une alerte sera affichée pour le thème de votre choix à chaque nouvelle mise à jour.

Flashcodes :
 une rubrique « Je scanne un flashcode » vous permet de scanner les flashcodes.
 Plus besoin de télécharger une application dédiée uniquement à ce service.

Choisissez votre langue :
 l'application est traduite en allemand, anglais, espagnol, italien et arabe.

TÉLÉCHARGER ↓

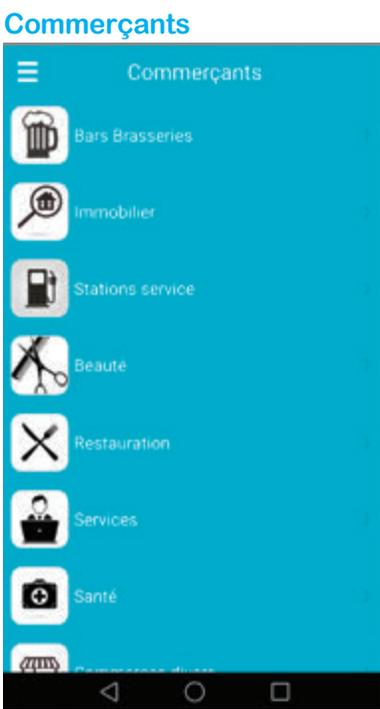
Pour télécharger l'appli Noisy-le-Sec :

- 1- ouvrez votre plateforme habituelle de téléchargement,
- 2 - dans « rechercher », tapez « Noisy-le-Sec »,
- 3- Cliquez sur « installer » ou « obtenir » pour télécharger l'application.

Guichet unique
 La rubrique propose un lien direct vers le site du Guichet unique et ses services en ligne pour vos inscriptions et paiements de prestations.

Clubs sportifs
 Annuaire de l'ensemble des associations sportives de la ville avec contact téléphonique, courriel et adresse.

Associations
 Liste de toutes les associations noiséennes rangées par thématiques avec contact téléphonique, courriel et adresse. Possibilité d'utiliser un moteur de recherche pour trouver une association par son nom.



Les commerces noiséens sont répertoriés, avec photo, par thématique. Ils peuvent aussi être rangés par proximité en fonction de votre position géographique.



Les rubriques bénéficient d'un système de géolocalisation. En appuyant sur l'icône, le lieu que vous recherchez apparaît sur une carte avec le parcours vous permettant d'y accéder en fonction de votre position.



ÉTAT CIVIL

Recensement : c'est parti pour un mois

Le recensement de la population se déroule du 19 janvier au 25 février. Une opération essentielle pour adapter les dotations de l'État aux besoins réels des habitants.

Selon l'INSEE, Noisy-le-Sec compte actuellement 41 125 habitants. Mais ce chiffre est bien sûr en constante évolution du fait des arrivées et départs ou de la construction de nouvelles habitations. C'est pourquoi, dans les villes de plus de 10 000 habitants, l'Insee demande désormais aux communes d'effectuer une fois par an, le recensement de 8% des logements, ce qui représente à Noisy-le-Sec 1 400 logements.

Sur papier ou internet

Cette opération se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 25 février, et sera menée par 7 agents recenseurs. Chargés d'environ 200 adresses chacun, tous seront identifiables grâce à une carte officielle tricolore avec leur photographie et la signature du maire. À leur passage à votre domicile, ils vous



▲ Les agents recenseurs, de gauche à droite : Houda Bourguiba, Pascal Stoliaski, Nancy Lanarre, Betina Michel.

remettront des documents papier à remplir sur votre logement et sur les personnes qui y vivent. Ils pourront vous aider à les compléter en cas de difficultés mais aussi vous donner vos

identifiants Internet si vous souhaitez effectuer cette démarche en ligne sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr. Pour tous ceux qui sont concernés cette année, il est important de

réserver un bon accueil à ces agents et de remplir ces documents car le recensement est essentiel pour estimer le plus précisément possible le nombre d'habitants de la ville et ensuite ajuster les dotations de l'État aux besoins réels des habitants en matière d'éducation ou de santé par exemple. Chaque année, Noisy fait d'ailleurs partie des villes du département qui enregistrent l'un des plus forts taux de réponses. Pour rappel, les informations que vous transmettez sont couvertes par une totale confidentialité, depuis leur collecte par les agents recenseurs jusqu'à leur traitement par les coordinateurs en mairie et par l'Insee (qui anonymise les documents et ne les conserve pas). ■

Renseignements :
Tél. 01 49 42 66 00
(mot clé : « recensement »)

ÉTAT CIVIL

Des activités variées pour nos retraités

Visite du Sénat, séjour en Espagne, loto... Voici quelques-unes des nombreuses activités proposées aux retraités noiséens au premier semestre 2017.



Le programme s'annonce chargé et éclectique pour les retraités noiséens au premier semestre 2017. Plusieurs rendez-vous permettront tout d'abord de découvrir plusieurs sites du patrimoine français.

Culture et loisirs

Le 27 janvier, on démarre par la ville lumière : une visite guidée du Palais du Luxembourg à Paris, siège du Sénat, avant d'aller au nouveau musée

de parfum dans le quartier de l'Opéra. Le 9 mars, on reste dans le thème du parfum avec une visite des ateliers des parfums Yves Rocher à Chaalis (Oise), un déjeuner dans l'Abbaye royale et une visite libre du musée et des jardins Jacquemart André.

Le 18 mai, l'association Noisy-le-Sec Histoire(s) fera découvrir ou redécouvrir l'histoire du quartier de Merlan à Noisy-le-Sec à travers un rallye pédestre et enfin, le 30 mai, les retraités se rendront dans le village de Montmachoux (Seine-et-Marne), dans les coulisses de son élevage d'autruches à la ferme.

Côté loisirs, les animations s'annoncent tout aussi réjouissantes, avec une après-midi bowling à Paris le 21 février, un thé dansant le 28 mars

à la salle Joséphine-Baker et un loto le 27 avril à la salle Gérard-Philippe.

Séjour en Espagne



▲ Le parc Cabarceno, un paradis pour les amoureux de la nature

Enfin, du 8 au 14 mai, un grand voyage emmènera les retraités noiséens sur la côte Cantabrique en Espagne,

située entre le Biscaye et les Asturies. Au programme, de nombreuses excursions et visites patrimoniales au cœur de cette région qui représente un vrai paradis pour les amoureux de la nature avec sa côte aux longues plages, son massif des pics d'Europe et le plus grand parc national d'Espagne. Sans oublier ses savoureuses spécialités culinaires. ■

Les inscriptions (sorties, séjour) ont lieu le jeudi 12 janvier en salle Gérard-Philippe, 115 rue Jean-Jaurès, de 9 h à 12 h.

Renseignements :

Centre communal d'action sociale
11 rue de Brément
Tél. 01 41 83 81 30

Les colis gourmands du CCAS



Samedi 10 décembre, le Centre communal d'action sociale (CCAS) remettait ses traditionnels colis gourmands aux Noiséens âgés de plus de 65 ans, en présence de nombreux élus de l'équipe municipale. Des truffes, du vin blanc, une fricassée de volailles, entre autres, composaient le savoureux colis. Au total, ce sont 1470 colis qui ont été distribués.

Des repas de fête



Mardi 13 et mercredi 14 décembre, c'était repas de fête dans les résidences pour personnes âgées. Des tables joliment décorées, un spectacle musical et surtout un menu de choix étaient proposés par le SIPLARC et le Centre communal d'action sociale (CCAS) aux résidents, en présence de Laurent Rivoire, le maire, d'Elisabeth Lefevre, adjointe déléguée aux seniors et de Patricia Blanchard, conseillère municipale déléguée à l'action sociale.

ÉDUCATION MUSICALE

Demos et des notes

Pour le troisième cycle consécutif, la Ville de Noisy-le-Sec poursuit son engagement auprès du projet national Demos, dispositif de démocratisation culturelle et musicale.



▲ Nahed, Shaymae, Joane, Marietou, Stacey, Moustafa, Maëva, Line, Yanis, Erwan, Abdellah et Marion s'initient aux instruments à cordes et à la pratique musicale en orchestre grâce au projet Demos.

Depuis septembre, Nahed, Shaymae, Joane, Marietou, Stacey, Moustafa, Maëva, Line, Yanis, Erwan, Abdellah et Marion, âgés de 7 à 9 ans, ont repris les séances de travail musical au centre de loisirs Arthur-Rimbaud. À la rentrée 2015, ils ont tous ensemble rejoint pour trois ans les rangs de Demos, opération menée par la Philharmonie de Paris. Ils reprennent ainsi le flambeau de leurs jeunes prédécesseurs noiséens, issus des centres de loisirs Boissière-Langevin et Quatremaire, qui ont aussi bénéficié de ce dispositif lors des premiers cycles, entre 2010 et 2015.

Le concept

Initié par la Cité de la musique en 2010, Demos se construit en cycle de trois années scolaires. Depuis la rentrée 2015, le projet a entamé son troisième cycle qui prendra fin en juin 2018. Durant cette période, une quinzaine d'enfants de chaque ville participante s'ouvre à la pratique musicale aux côtés de professionnels du genre. Le premier jour, chacun d'entre eux reçoit un instrument de musique qui deviendra son compagnon de route jusqu'au terme du cycle de travail. Grâce à son rayonnement national, Demos permet à 3 000 élèves de l'Hexagone

de pénétrer dans un univers qui aurait pu leur sembler inaccessible.

Au-delà des barrières

« Ce projet a pour vocation de cultiver l'ouverture d'esprit et ainsi de renforcer l'égalité des chances », affirme Jean Thary, maire adjoint délégué aux affaires culturelles. En effet, Demos est un projet de démocratisation culturelle, centré sur la pratique musicale en orchestre. Il est destiné à des enfants de 7 à 14 ans ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales, géographiques ou culturelles, d'un accès facile à la pratique de la musique. Depuis six ans, le service enfance, la direction de la cohésion sociale, plus particulièrement le Programme de Réussite Éducative, et la direction des affaires culturelles de Noisy-le-Sec accompagnent les jeunes

Noiséens dans ce parcours.

La collaboration culturelle et sociale constitue la base du projet puisque les enseignements dispensés favorisent aussi bien le plaisir de jouer, le lien social et la musicalité. Chaque semaine, Marietou, Erwan et leurs camarades font vibrer les cordes de leurs altos, violoncelles et violons aux côtés de deux musiciens pendant 4 heures, en dehors du temps scolaire. Des restitutions en présence des proches sont régulièrement organisées, comme mercredi 25 janvier au Théâtre des Bergeries. Fin juin 2017, 240 petits virtuoses de Seine-Saint-Denis, dont 120 issus du territoire d'Est Ensemble, dévoileront leurs talents sur la scène prestigieuse de la Philharmonie de Paris. ■

Fin juin, ces petits virtuoses se produiront sur la scène de la prestigieuse Philharmonie de Paris parmi plus de 200 autres enfants venus de toute la Seine-Saint-Denis. ►



Festival "Le Cercle à Musique" édition 2017

En février, le festival de musique, Le cercle à musique, revient pour sa 11^e édition. Le premier rendez-vous aura lieu samedi 4 février à 12 h avec une séance "1 h avec" dans l'auditorium de la médiathèque Roger-Gouhier. Le 22 février à 20 h 30, aura lieu le premier concert en salle des mariages. Le programme sera mis en ligne courant janvier sur www.noisylesec.fr

La Philharmonie de Paris accessible via la médiathèque

La médiathèque Roger-Gouhier met à disposition les ressources en ligne de la Philharmonie de Paris via son site internet. 50 000 documents numériques (audio, vidéo, images, etc.) sont ainsi consultables depuis la médiathèque et où que vous soyez. Comment en bénéficier ? Il faut :

- être abonné(e) à la médiathèque R.-Gouhier
- faire une demande d'inscription à la Philharmonie via www.mediatheque-noisylesec.org/philharmonie.html (ou en flashant le code ci-contre)



Tour d'horizon des chantiers

Retrouvez le détail des interventions récentes ou à venir sur la voirie et dans les équipements publics, notamment les écoles.



VOIRIE

1 Rue Anatole-France
Rue Veuve-Aublet. Rue du Parc
Dévoiement du réseau
d'assainissement
16 sept. 2016 au 27 janv. 2017

2 51 rue
Vaillant-Couturier
Aménagement intérieur de deux
salles pour les activités associatives
(dalle, cloisons, carrelage, électricité,
isolation, plomberie, mise aux
normes pour les personnes à mobilité
réduite)
Fin septembre
à la mi-décembre 2016

3 Rue Carnot
Réparation d'un branchement au
réseau d'assainissement
12 au 16 décembre 2016

4 Rue de Neuilly
(devant accès plaine de jeux)
Aménagements de sécurité :
élargissement du trottoir
et implantation de barrières
14 au 24 novembre 2016

5 Boulevard de la Boissière
Rue de la Chasse
Création d'un parking
14 novembre
au 9 décembre 2016

6 Rue Anatole-France
(entre le n° 153 et la rue du Parc)
Travaux de sondages
14 novembre 2016
au 31 mars 2017

7 Boulevard de la Boissière
Dévoiement du réseau
d'assainissement
14 novembre 2016
au 28 avril 2017

8 90 bis rue Carnot
Réparation sur le réseau d'eau
potable
21 novembre
au 2 décembre 2016

9 Rue du Fort
Remise en état du réseau d'assainis-
sement
21 novembre
au 16 décembre 2016

10 29 rue des Carrouges
Branchement au réseau électrique
28 novembre
au 16 décembre 2016

11 Rue Marc-Sagnier
et rue Jean-Jaurès
11 rue de Brément (CCAS)
40 rue Saint-Denis
8-12 bis rue Jean-Moulin
Place des Découvertes
Rue Bertrand-Bonin
et avenue Gallieni
Piscine Édouard-Herriot
Rue Carnot
Rue Denfert-Rochereau
et place du Moulin fondu
Rue Saint-Denis
(Théâtres des Bergeries)
Gymnase Pierre-de-Coubertin
Avenue Hoche et rue Béthlém
Chemin de Montreuil à Claye
70-88 rue Anatole-France
Place des Provinces
Nettoyage des parcs de
stationnement
29 novembre
au 6 décembre 2016

12 Boulevard Gabriel-Péri
(angle ruelle Boissière)
Dévoiement du réseau
d'assainissement
2 décembre 2016
au 31 mars 2017

13 Rue Baudin
Rue du Docteur Charcot
Rue Henry-Espauillard
Rue Bertrand-Bonin
Allée Bayard
Allée des Églantiers
Allée Duquesne
Allée Jean-Bart
Allée du Petit Noisy

Travaux d'enfouissement de réseaux
électriques
5 au 16 décembre 2016

14 31 rue des Carrouges
Branchement d'eau potable
5 au 16
décembre 2016

15 12 rue
de Romainville
85 rue
Denfert-Rochereau
Réparation du
réseau de télécom-
munications
5 au 16
décembre
2016

16 Rue Elsa-Triolet
Rond-point
de la rue de Neuilly
Réalisation d'un branchement du
réseau de chaleur
12 au 16 décembre 2016

17 Rue Saint-Denis
Place du 8-Mai-1945
Travaux dans un poste
de transformation électrique
14 décembre 2016

18 Avenue Marceau
Rue
Danquechin-d'Orval
Boulevard
de la République
Travaux d'enfouissement
du réseau électrique
2 au 31 janvier 2017

19 Rue des Deux Gares
Opérations
de sondages géotechniques
14 novembre
au 16 décembre
2016
et 3 janvier
au 10 février
2017

20 43 rue Jean-Jaurès
Réalisation
d'un diagnostic
géotechnique
3 au 13 janvier 2017

21 26 rue Émile-Zola
Branchement au réseau
de gaz
5 au 27 janvier 2017



HABITAT

28 16 rue Alexandre-Pottier
Construction d'un immeuble
3 octobre au 23 décembre

29 Rue Georges-Gay
Construction d'un immeuble
Jusqu'au 16 décembre

ÉQUIPEMENTS

30 Place du 19-Mars-1962
Construction du conservatoire
Automne 2016

31 Stade Huvier
Aménagement de l'entrée du site :
réhabilitation d'une partie des
constructions, création de sanitaires
et d'un espace de stockage
24 octobre au 24 décembre

32 École Jean-Renoir
Travaux préparatoires au chantier
de réhabilitation-reconstruction
du futur groupe scolaire
1^{er} novembre au 20 décembre

33 Collège René-Cassin
Mise en place de rochers anti-station-
nements dans le cadre du plan
Vigipirate
19 au 23 décembre

34 Stade Salvador-Allende
Nettoyage de la piste d'athlétisme
Jesse-Owen ainsi que des caniveaux
et retraçage des lignes et des aires de
concours
Hiver 2017



22 Rue Anatole-France
Rue Veuve Aublet
Dévoisement du réseau
d'assainissement
dans le cadre du prolongement
de la ligne 11 du métro
9 au 29 janvier 2017

23 Boulevard Gabriel-Péri
(entre le n° 251 et la rue
Aristide-Briand, à Mon-
treuil)
Déploiement de nouveaux
câbles d'alimentation
électrique pour les futures
stations du prolongement
de la ligne 11 du métro
9 janvier au 24 février 2017

24 5 allée Duquesne
Branchement d'eau potable
16 au 27 janvier 2017

25 Rue Georges-Gay
Branchement au réseau
d'assainissement
16 au 27 janvier 2017

26 Boulevard Michelet
Travaux dans
un poste
de transformation
électrique
24 et 25 janvier
2017

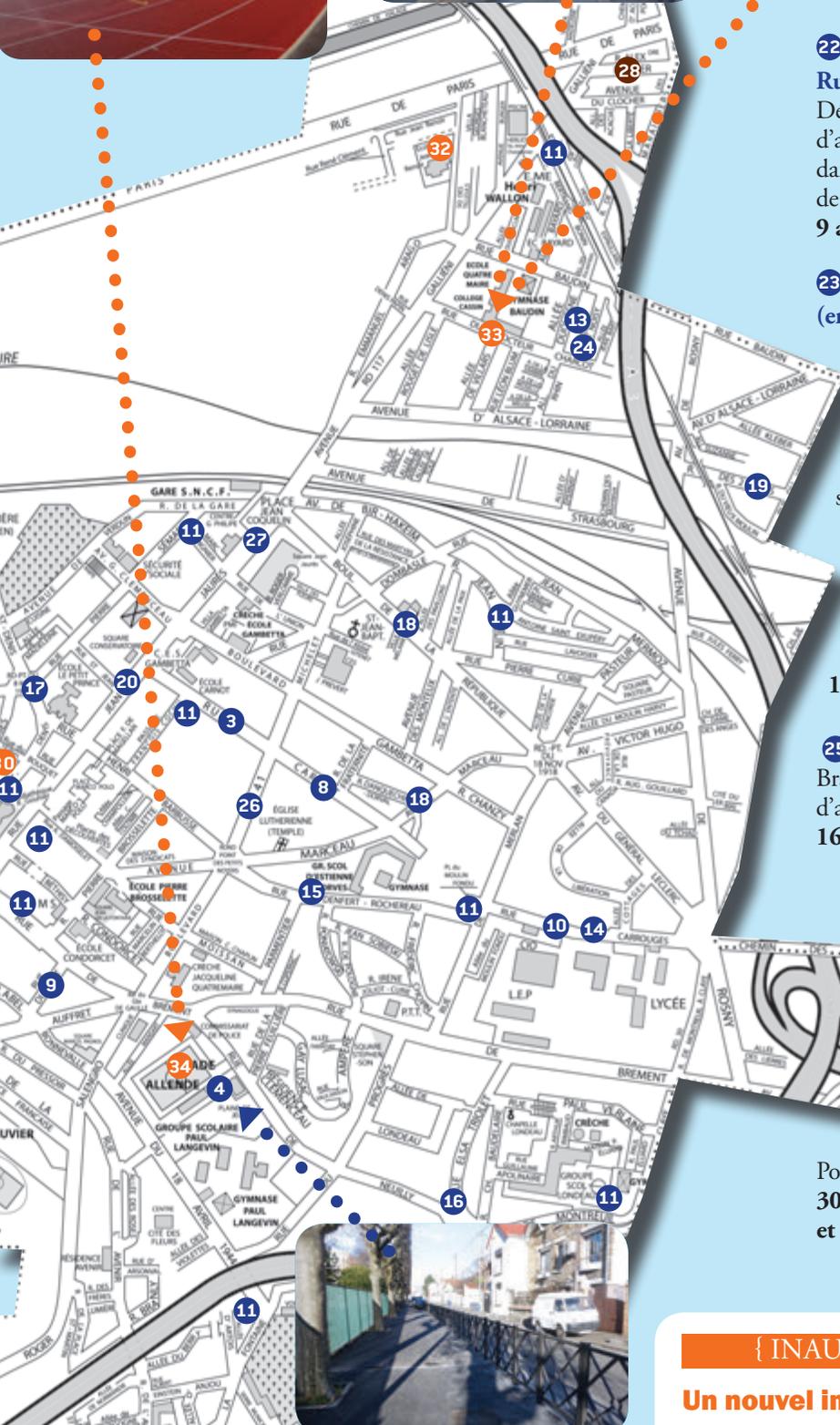
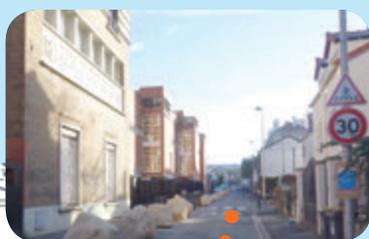
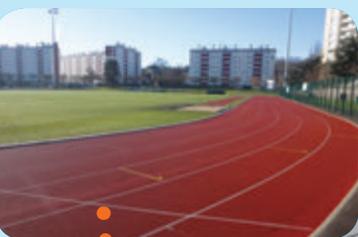
27 Rue Jean-Jaurès
Pose et dépose de kakémonos
30 décembre 2016
et 31 janvier 2017

{ INAUGURATION }

Un nouvel immeuble au 118 rue de l'Avenir

Le 2 décembre, un immeuble de 20 logements en accession sociale à la propriété a été inauguré au 118 rue de l'Avenir dans le quartier Boissière, en présence du maire Laurent Rivoire, de nombreux élus de l'équipe municipale, d'Yves Laffoucrière, directeur général d'Immobilière 3F et de plusieurs propriétaires des logements. Situé face à l'école élémentaire Boissière, cet immeuble à

taille humaine se compose de deux T2, dix T3 et huit T4. Après l'aménagement de la place des Provinces l'été dernier, la livraison d'un nouvel immeuble et l'implantation de commerces sur cette même place, le nouvel ensemble participe à son tour à la transformation du cadre de vie lancée dans le quartier Boissière depuis plusieurs années.



Noisy-le-Sec s'investit pour faire vivre le sport toujours plus fort

Comme le rappelle le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, les collectivités locales sont propriétaires de 80 % des infrastructures sportives et elles contribuent à hauteur de 30 % de la dépense sportive globale. Et cela sans compter la mise à disposition des équipements, pour les entraînements et les compétitions des clubs. Comme le rappelle le maire Laurent Rivoire, « à Noisy-le-Sec, cela représente un total de plus de 19 000 heures et un coût de 450 000 euros, toutes charges comprises ». Pour contribuer à développer la pratique sportive et le vivre ensemble, à travers les activités des associations, la Ville de Noisy-le-Sec investit et s'investit depuis plusieurs années pour permettre l'aménagement de nouveaux équipements et la modernisation de ceux qui existent déjà. Stades, gymnases, terrains multisports, piscine, dojo... La commune compte aujourd'hui près d'une trentaine d'équipements répartis sur 18 sites, aux quatre coins de son territoire.

Près d'1 million d'euros pour moderniser le gymnase Jean-François-Visinoni

Grand chantier à venir sur l'année 2017, la rénovation du gymnase Jean-François-Visinoni va permettre de développer les activités organisées sur le site.

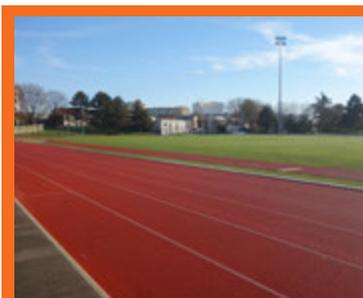


▲ La demande de permis de construire relatif à la rénovation du gymnase Visinoni a été signée le 23 novembre par le maire Laurent Rivoire et Sarra Ben Ali, conseillère municipale déléguée aux sports.

Depuis de nombreuses années, le gymnase Jean-François-Visinoni est le site-phare du club Basket-Ball Association Noiséenne. Cette année, la Ville de Noisy-

le-Sec va procéder à des travaux d'extension, avec la création d'une tribune de 45 places, de sanitaires (dont un accessible aux personnes à mobilité réduite), d'une loge pour

le gardien, d'une buvette mais aussi d'une entrée donnant directement sur la rue Baudin. Le sol de la grande salle de jeux sera entièrement rénové, une remise aux normes sera effectuée, ainsi qu'une reprise des peintures. « Nous souhaitons également installer un éclairage à leds, plus écologique et plus économique », précise Karim Hamrani, adjoint au maire délégué aux travaux. Une demande de subvention a d'ailleurs été adressée en ce sens à la Métropole du Grand Paris. » La demande de permis de construire relatif à ce projet a été signée le 23 novembre dernier. Les travaux, d'un montant de 956 000 euros (financés avec le soutien de la Direction départementale de la jeunesse et des sports) doivent démarrer en juillet prochain pour une livraison prévue en décembre. ■



Stade Allende : la piste d'athlétisme fait peau neuve

Cet automne, des travaux de rénovation de la piste d'athlétisme Jesse-Owen ont été lancés sur le stade Salvador-Allende. Après des opérations de nettoyage du tartan et des évacuations, un retraçage des lignes de course et des aires de concours va être effectué. De quoi améliorer les conditions de pratiques pour les usagers de cet équipement, notamment le club Noisy-le-Sec Athlétisme, ainsi que les coureurs des futures Foulées noiséennes.

Coût de ces opérations : près de 16 000 euros

STADE HUVIER

La 2^e phase des aménagements commence

Après la démolition de l'ancienne piscine, le réaménagement de l'entrée du stade Huvier se poursuit, avec la création de nouveaux espaces ludiques pour les usagers.

Le stade Huvier se transforme. Après le pas de tir à l'arc créé en 2012, un logis d'arc a été construit en 2016 dans l'enceinte du stade Huvier. Entre-temps, l'ancienne piscine extérieure a été détruite, pour faire place à une zone technique (hangar de rangement) et à un tapis de jeu, parallèlement à des travaux de réhabilitation du bâtiment existant à l'entrée du stade (auvent, peinture, vestiaires, sanitaires).

500 000 euros de travaux

La 2^e phase de travaux permettra, toujours dans le périmètre de l'ancienne piscine, de créer une aire de jeux pour enfants, avec structure d'évolution, sur 580 m², 2 terrains de boule lyonnaise et 7 terrains de pétanque « traditionnelle ». Par la suite, une tribune végétalisée sera aménagée, et des travaux d'éclairage et de sécurisation seront aussi entrepris sur le site.

Ces aménagements représentent un investissement global de 500 000 euros en faveur de l'embellissement de ce lieu emblématique du paysage et de l'histoire de Noisy-le-Sec. ■



▲ Dans les mois à venir, des terrains de pétanque et de boule lyonnaise ainsi qu'un espace de jeux pour enfants seront créés à l'entrée du stade Huvier.

Un patrimoine sportif qui se modernise et se diversifie

Tour d'horizon des réalisations entreprises depuis plusieurs années par la Ville de Noisy-le-Sec pour la réhabilitation et la création d'équipements sportifs.



> Synthétisation du terrain de football du complexe Marcel-Gentilini, au Londeau Été 2011



> Nouveau boulodrome Daniel-Dorvillers, sous l'autoroute A3, occupé par le club de La Pétanque du 140 Juin 2011



> Construction d'un nouveau pas de tir au stade Huvier, mis à la disposition de la Compagnie d'Arc de Noisy-le-Sec 2012

> Synthétisation du terrain de football à 7 du stade Salvador-Allende Été 2012

> Nouvelle salle de musculation du Londeau, à côté du gymnase Marcel-Gentilini, occupée par le Club Athlétique Noiséen Juin 2014



> Construction de la salle de gymnastique Robert-Thiland, en extension du gymnase Pierre-de-Coubertin, pour accueillir les activités dédiées à la petite enfance proposées par le club La Vigilante Mars 2015

> Construction d'un logis, attendant au pas de tir du stade Huvier, mis à disposition de la Compagnie d'Arc de Noisy-le-Sec Mai 2016

PISCINE

Un nouveau centre nautique verra le jour sur les bords de l'Ourcq

Une piscine commune à Noisy-le-Sec et Bondy sera construite dans les années à venir, avec le soutien d'Est Ensemble.

D'après une étude de l'Institut régional pour le développement du sport d'Île-de-France, il est nécessaire de doubler la capacité du parc actuel de piscines, notamment afin de favoriser l'apprentissage de la natation en Seine-Saint-Denis. Il faut en effet savoir que, à l'entrée au collège, un enfant sur deux ne sait pas nager dans le département.

Un bassin de 50 mètres

C'est pour répondre à cette problématique que la création d'un véritable centre nautique est prévue dans le secteur de la ZAC du quartier durable de la plaine de l'Ourcq. Construit avec le soutien du Territoire Est Ensemble, cet équipement, situé à Noisy-le-Sec et à proximité immédiate

de Bondy, sera commun aux deux villes. Il prendra ainsi le relais des piscines Édouard-Herriot et Michel-Beaufort.

Équipé d'un bassin de 50 mètres, cette nouvelle piscine permettra de pérenniser les activités du Cercle des Nageurs Noiséens, qui représente le territoire au plus haut niveau sportif du water-polo hexagonal, que ce soit en championnat de Pro A ou bien dans les compétitions de jeunes.

Jeux Olympiques de Paris 2024

Desservi par la future gare de la ligne 15 du métro du Grand Paris Express, au pont de Bondy, cet équipement sera accessible à une plus large échelle. Il pourrait d'ailleurs faire partie des



▲ Le futur centre nautique de la ZAC de l'Ourcq viendra remplacer l'actuelle piscine Édouard-Herriot. Il sera implanté à proximité du pont de Bondy et de la future gare de la ligne 15 du métro du Grand Paris Express.

équipements utilisés dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024, pour lesquels la Ville de Paris est candidate. Un appel d'offres est en cours pour la mise en place d'une mission de programmation de ce centre nautique, afin de coordonner la réalisation de cet équipement aux futures grandes échéances qui s'annoncent. ■

VOLONTARIAT

Service civique : les nouveaux volontaires en action

Pour la 2^e année consécutive, une quinzaine de jeunes volontaires sont engagés à Noisy-le-Sec dans des projets d'intérêt général. Avec notamment une action innovante dans le domaine du handicap.



▲ Laurent Rivoire, le maire et Eric De Monval, directeur régional d'Unis-Cité, signent la convention pour la mission « Familles en harmonie » devant les jeunes volontaires.

Il y a une quinzaine, filles et garçons réunis, très motivés pour mener des actions d'intérêt général dans les prochains mois. Début janvier, de nouveaux volontaires en service civique sont entrés en action, succédant aux jeunes qui ont lancé le dispositif l'an dernier à Noisy-le-Sec. Toujours

encadrés par l'association Unis-Cité, six d'entre-eux, tous originaires de la Seine-Saint-Denis, vont poursuivre les actions entreprises en 2016 en lien avec le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Il s'agit tout d'abord du projet MédiaTerre, une action de sensibilisation des Noiséens aux éco-

gestes qui est menée en partenariat avec le centre social du Londeau, les bailleurs Logirep et Noisy-le-Sec Habitat et l'association « Espace » qui intervient sur le jardin partagé du Londeau. La deuxième mission, InterGénéreux, consiste à mener des actions intergénérationnelles auprès des résidents des foyers pour personnes âgées.

Handicap : une action inédite en Île-de-France

Pour cette deuxième saison, une troisième action, dans le domaine du handicap, vient compléter le dispositif. En effet, huit jeunes se mobilisent dans le cadre de la mission « Familles en harmonie », en intervenant deux jours par semaine dans des familles où vivent de jeunes adultes handicapés. Cette action, une première en Île-de-France, se fixe deux objectifs principaux : proposer aux jeunes adultes handicapés des activités et des sorties pour développer leur autonomie, mais aussi permettre aux aidants (parents et proches) de

s'accorder des moments de répit et de nouer des contacts avec d'autres familles. Lors du comité de pilotage, en décembre dernier, les jeunes volontaires étaient impatients de mener ces actions. Jeanne se dit « heureuse d'appartenir à ce grand mouvement de solidarité ». Quant à Sami, il est « fier de porter des valeurs qui lui sont chères. » Laurent Rivoire, le maire, espère que « cette deuxième saison du service civique soit aussi réussie que la première. Il se félicite par ailleurs qu'une action soit menée dans le domaine du handicap, une thématique à laquelle la municipalité est particulièrement attachée. » ■

Vous êtes une famille intéressée pour participer au projet « Famille en harmonie » ?

Contactez la direction de la cohésion sociale
16 bis rue Béthisy
93130 Noisy-le-Sec
Tél. 01 49 42 66 79
Mél. marie-nathalie.alves@noisylesec.fr

VACANCES D'HIVER

Un séjour au grand air

Pendant les vacances d'hiver, la Ville de Noisy-le-Sec propose un séjour dans les Alpes pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans. Programme.

Les vacances d'hiver seront sportives pour les jeunes Noiséens avec l'organisation, par le service des sports et de la jeunesse, d'un séjour d'une semaine à la montagne.

Ce séjour se déroule du 4 au 11 février au village vacances « La Chaudane » situé à 5 km de Hauteluce (Savoie), sur un terrain de 1,2 hectares au cœur du massif du Mont Blanc. Dans ce site préservé comprenant plusieurs dénivelés de plus de 1 000 mètres, les jeunes auront la possibilité de pratiquer tous les types de glisse (ski alpin, ski de fond, stages de surf...). Des cours d'initiation ou de perfectionnement (2 heures par jour) seront dispensés par une trentaine de

moniteurs diplômés de l'ESF (école du ski français) et encadrés par les animateurs. La pratique de la luge sera également possible.

48 places disponibles

Pour profiter des joies des sports d'hiver, les jeunes n'auront pas loin où aller puisque le village vacances se situe à seulement 800 mètres des télécabines. Et le soir, après s'être bien dépensés sur les pistes, les jeunes pourront se détendre dans des chambres tout confort et partager des moments de convivialité à travers l'organisation de soirées à thème. Pour ce séjour, 48 places sont disponibles

(24 pour les 12-14 ans, 24 pour les 15-17 ans) et chaque participant devra fournir un certificat médical autorisant la pratique du ski. ■

Informations :

Service municipal de la Jeunesse
16 rue Béthisy
Tél. 01 49 42 67 11
 Noisy-le-Sec SMJ



ULTIMATE FRISBEE

Yaka continue à battre des records

Début décembre, l'équipe noiséenne féminine d'ultimate frisbee a inscrit un 11^e titre à son palmarès, en remportant la Coupe de France en salle.



▲ Tenantes du titre, les joueuses de l'équipe noiséenne d'ultimate frisbee Yaka conservent le trophée de la Coupe de France en salle, leur 11^e titre en 11 années d'existence.

Dès la fin de la trêve de deux mois entre la saison d'été et celle d'hiver, il y a quelques semaines, Yaka annonçait clairement la couleur sur sa page Facebook : « Il est temps de reprendre la route du stade et des entraînements pour une saison qui s'annonce plus ambitieuse que jamais ».

Et pour leur première compétition hivernale, en l'occurrence la Coupe de France féminine en salle (dont elles étaient tenantes

du titre), les championnes noiséennes d'ultimate frisbee ont tenu leur rang sans faillir. Lors de cette compétition qui fêtait son deuxième anniversaire et a mis aux prises 14 formations venues de toute la France, le week-end des 11 et 12 décembre à Angers, Yaka a en effet disputé 6 matches et remporté autant de victoires.

11 titres en 11 ans

Avec un palmarès de 11 titres en 11 années d'existence toutes

compétitions confondues, l'équipe féminine continue donc à battre des records. Une belle manière de célébrer le 30^e anniversaire du club noiséen Iznogood, auquel Yaka est rattachée.

Une fin d'année 2016 en fanfare qui préfigure d'autres succès en 2017. En ligne de mire pour l'équipe noiséenne, la Coupe de France en plein air, prévue en mai prochain, ainsi que la Coupe d'Europe. ■

RÉSULTATS

Basket-ball

Championnat pré-régional
Poule A - 11^e journée
Villemomble - Basket-Ball Association Noiséenne
Score final : 81 - 71
Au classement de sa poule, le club Basket-Ball Association Noiséenne est 7^e.

Football

Championnat de France amateur 2
Groupe E - 12^e journée
Samedi 10 décembre
Besançon - Olympique Noisy-le-Sec Banlieue 93
Score final : 1 - 1
Au classement de son groupe, l'Olympique Noisy-le-Sec Banlieue 93 est 3^e.

Gymnastique

Championnat départemental en individuel
Samedi 10 et dimanche 11 décembre
La Vigilante place trois athlètes sur le podium :
- Linda Tran (1^{re} en catégorie Trophée Fédéral 16 ans et +)
- Blandine Mercier (1^{re} en catégorie Nationale B 16 ans)
- Shanna Koczevska (3^e en catégorie Trophée Fédéral 12-13 ans)

Tennis de table

Championnat pré-régional par équipes
Phase 1 - Poule A - 7^e journée
Vendredi 9 décembre
Villepinte - Tennis de Table Noiséen
Score final : 25 - 17
Au classement de sa poule, le Tennis de Table Noiséen est 3^e.

Water-polo

Championnat de France pro A
7^e journée
Samedi 17 décembre
Cercle des Nageurs Noiséens - Pays d'Aix Natation
Score final : 10 - 12
Au classement, le Cercle des Nageurs Noiséens est 9^e.

ÉVÈNEMENT



Les arts martiaux fêtent le kagami biraki

Le 21 janvier, pour célébrer cet événement clé au Japon, quatre clubs Noiséens proposent une après-midi festive dédiée aux arts martiaux.

Évènement clé au pays du Soleil-Levant, se

déroulant dix jours après le nouvel an, le kagami biraki marque le commencement des choses. Le 21 janvier, c'est cette tradition que quatre clubs noiséens d'arts martiaux japonais ont décidé de célébrer au dojo Ludwig Guttmann. Dès 14 h, chacun des clubs présentera ses activités, proposera des démonstrations et des remises de diplômes, avant de procéder à

la cérémonie du kagami biraki (qui signifie "ouvrir le miroir") un peu avant 17 h. Une après-midi placée sous le signe de la tradition, idéale pour découvrir l'univers des arts martiaux japonais. Les quatre clubs présents sont : Tsuboniwa école d'aikido, le Karaté club noiséen, l'École noiséenne de karaté, le Viet vo Dao. ■

Kagami Biraki, le samedi 21 janvier de 14 h à 17 h au dojo Ludwig Guttmann, 37 rue Léo-Lagrange

AGENDA

Football

Samedi 21 janvier - 18 h
CFA 2 - 14^e journée
Olympique Noisy-le-Sec - Ornans
Stade Allende, 6 rue de Neuilly ■

Rugby

Dimanche 22 janvier - 13 h 30 et 15 h
Championnat d'Île-de-France - Promotion d'honneur
11^e journée - Poule 1
Rugby Club Noiséen - Rambouillet
Stade Huvier (2 rue Jules-Auffret)
Match de l'équipe réserve puis match de l'équipe première ■

Basket-ball

Dimanche 29 janvier - 15 h 30
Champ.pré-régional masculin - 16^e j.
Basket-ball association noiséenne - Aulnay
Gymnase Visinoni, 18 rue Baudin ■



Pétanque

La Pétanque noiséenne promue en 3^e division

L'équipe senior de La Pétanque noiséenne a brillamment remporté le championnat de 4^e division départemental (tournois tête-à-tête, en doublette et triplète) sur la saison 2016. Elle participera donc en 2017 au championnat de 3^e division. Félicitations à toute l'équipe présente sur la photo ci-dessus. Au 2^e rang, en partant de la gauche : Didier Labrousse, Pascal Mazet, Jérôme Voisin, Jean-Luc Immelé, Kévin Mondon. Au 1^{er} rang : Denis Larcheron, Patrick Pavard, Francine Pierandré (présidente) et William Pajadon.

LA GALERIE



▲ « Tes mains dans mes chaussures », la saison artistique de La Galerie, a débuté en septembre.

« Tes mains dans mes chaussures », étape 2 sur 3

Vendredi 20 janvier, s'ouvre le second volet de l'exposition en continu « Tes mains dans mes chaussures » au centre d'art contemporain.

Depuis le mois de septembre, l'actuelle saison de La Galerie « Tes mains dans mes chaussures » prend la forme d'un lent processus de transformation évoluant au fil des mois. Dans le premier volet, certains artistes ont développé des relations avec des personnes de l'équipe ou avec des habitants sous

forme de collaborations, d'échanges de savoir-faire, de substitutions et ont mis en lumière des aspects de ces relations qui étaient jusque-là invisibles. Ces premiers mois ont déjà pu offrir aux artistes l'espace et le temps nécessaires pour être les interprètes, les sujets ou les déclencheurs de lentes métamorphoses au sein du centre d'art.

Avec ce second volet, le projet poursuit son exploration des modalités de relations entre les artistes, les publics et l'équipe qui touchent aux dimensions à la fois matérielles et symboliques du centre d'art. ■

Ouverture de l'exposition 2/3 « Tes mains dans mes chaussures »

Vendredi 20 janvier 2017 de 18 h à 21 h

Curatrices : Vanessa Desclaux et Emilie Renard

Artistes du 2/3 : Béatrice Balcou, Black Garlic avec Julie Fortier, Delphine Chapuis Schmitz, Laëtitia Badaut Haussmann, Hedwig Houben, Myriam Lefkowitz, Violaine Lochu, Sébastien Rémy, Jean-Charles de Quillacq, Liv Schulman, Alexander Wolff

Les autres rendez-vous de La Galerie

La permanence

Tous les lundis matin, la directrice du centre d'art reçoit sur rendez-vous, pour aborder tous les sujets concernant le centre d'art : emilie.renard@noisylesec.fr

La lecture, l'écoute

Tous les vendredis de 17h à 18h Lectures à voix haute par l'équipe de La Galerie de textes en lien avec les thématiques de l'exposition

Les ateliers

Gratuits sur inscription sur place

Les samedis créatifs

Pour les 6 - 12 ans : de 14 h 30 à 16 h
Pour les 4 - 5 ans : de 16 h 30 à 17 h 15

I LOL ART

Pour les 12 - 15 ans : les mercredis de 15 h à 17 h

L'Art en blog

Atelier d'écriture numérique, avec la médiathèque Roger-Gouhier
Pour les 6-12 ans : samedi 21 janvier, de 14 h 30 à 16 h
Pour les 13-15 ans : mercredi 25 janvier de 15 h à 17 h

THÉÂTRE DES BERGERIES

Stage de mise en scène

Le Théâtre des Bergeries invite les Noiséens à se mettre en scène lors d'un stage de théâtre samedi 14 et dimanche 15 janvier.

Stage théâtre « Mise en pièce »

Découvrez le texte de *Richard II* de Shakespeare, avant d'assister à la représentation proposée par Guillaume Séverac-Schmitz au théâtre, le samedi 21 janvier à 20 h 30. Anne Contensou, metteur en scène de la compagnie Bouche Bée en résidence, animera ce stage. Elle vous propose d'explorer ce drame théâtral par la réflexion, le jeu et la mise en espace. Un temps d'échange et de pratique ouvert à tous, dès 15 ans.

Stage de théâtre

Samedi 14 janvier de 14 h à 18 h et dimanche 15 janvier de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

Inscriptions à l'accueil du théâtre

Tarif du stage : 58 € / 45 € (-26 ans et étudiants).

Le stage comprend 10 h d'ateliers, 1 billet pour le spectacle *Richard II* et 1 déjeuner sur place

Pièce de théâtre *Richard II* de Shakespeare

Mise en scène de Guillaume Séverac-Schmitz

Cette œuvre méconnue du dramaturge anglais, une fresque historique épique, prend vie dans une mise en scène audacieuse et riche de contrastes. Découvrez le parcours fascinant d'un homme devenu roi malgré lui, que la roue de la fortune



▲ Guillaume Séverac-Schmitz revisite l'œuvre de Shakespeare *Richard II* et invite les Noiséens à monter sur scène lors d'un stage de théâtre les 14 et 15 janvier 2017.

culbute, en l'espace de quatre actes, du rang de roi à celui de mendiant. Comme dans bien des tragédies de Shakespeare, il est question de rébellion, de manigances et de trahison, de cupidité et de pouvoir...

Samedi 21 janvier à 20 h 30

Tarifs : 6 à 22 euros

Renseignements et réservations : 01 41 83 15 20 ■

En savoir +

www.leteatredesbergeries.fr
f Théâtre des Bergeries

MÉDIATHÈQUE ROGER-GOUIER

Le son des cordes

En janvier, il pleut des cordes à la médiathèque. La guitare y est célébrée à travers une exposition de lutherie, des concerts et des scènes ouvertes.

Du 5 janvier au 3 février

► **Exposition Histoires de guitares**
collection de Gaëdic Chambrier



© Elaudy Da Silva

Gaëdic Chambrier est un passionné de musique autodidacte qui depuis plus de vingt ans parcourt les scènes d'Europe.

Guitare renaissance, baroque, romantique, pré-classique, ou manouche, guitare-lyre, guitare-luth, guitare-harpe, ou guitare électrique... À travers une quinzaine d'instruments de grande lutherie, l'exposition de Gaëdic Chambrier, collectionneur passionné, donne à voir la variété et la beauté d'un des instruments les plus joués au monde.

Samedi 7 janvier à 12 h

► **Concert Pince-moi, je rêve**
par Pulsation 93

Abdelkrim Hamadache et Philippe Kunzli conjuguent leurs talents de guitaristes pour notre plus grand plaisir.

Samedi 21 janvier à 18 h

► **Concert Histoires de guitares**
par Gaëdic Chambrier



© Elaudy Da Silva

Samedi 21 janvier, Gaëdic Chambrier monte sur scène et propose un concert au rythme des guitares qui ont traversé les époques.

Comment la guitare, que le

dictionnaire Escudier décrivait en 1854 comme « le plus ingrat et monotone des instruments » a-t-elle pu passer de la mésestime à l'universalité, des salons et arrières cabinets aux plus grandes scènes du monde ? Gaëdic Chambrier retrace son cheminement à travers un voyage musical et narratif. Au fil du concert, se succèdent les différents modèles de guitare, depuis les ancêtres carolingiens monoxyles aux instruments en carbone. Airs traditionnels, morceaux contemporains, compositions originales révèlent la palette incroyable de sons et de styles de cet instrument.

Tous les samedis de janvier

Scène ouverte aux guitaristes amateurs

Vous aimez le son incomparable de la guitare et vous ne pouvez pas résister à la tentation de pincer des cordes chaque fois que l'occasion

s'en présente ? Venez partager votre répertoire ! Plus d'infos au 01 49 42 67 19 ou sur place à l'espace Discothèque.

Nuit nationale de la lecture

Samedi 14 janvier à 20 h

► **Insomnie de Jon Fosse**

Lecture dans le noir par Arlette Desmots, Cie Ekphrasis
Un couple marche dans les rues. Ils sont jeunes, elle est enceinte et va accoucher sous peu. Ils n'ont nulle part où loger. Personne ne veut les accueillir. Il fait froid et il pleut. Bientôt, l'émouvant roman d'amour se teinte d'une noirceur que nous ne faisons qu'entrevoir.

Médiathèque Roger-Gouhier

3 rue Jean-Jaurès

Tél. 01 49 42 67 19

Mél.

info@mediatheque-noisylesec.org

Site :

www.mediatheque-noisylesec.org

CINÉMA

Deux grands rendez-vous pour bien démarrer l'année

2017 démarre sur les chapeaux de roues avec des séances inédites au Trianon, notamment aux côtés de Grand Corps Malade le 12 janvier.

► **Ciné-Bollywood**

Samedi 7 janvier à 20 h
et **dimanche 8 janvier à 16 h 30**

AE DIL HAI MUSHKIL

(L'Amour, c'est compliqué)



Réalisé par Karan Johar - Inde | 2016
Un homme qui cherche l'amour, une femme qui tient à l'amitié, une femme fatale... Chassé-croisé dans un amour triangulaire. Venez fêter la nouvelle année avec cette histoire d'amour made in Bollywood, réalisée par Kran Johar (*La Famille indienne, My name*

is Khan). Démonstration de danse Bollywood avant le film. Le Resto'Bar propose un menu indien le samedi soir et des pâtisseries le dimanche. Achat des places à l'avance très conseillé.

► **Avant-première**

Judi 12 janvier à 20 h 30

PATIENTS



Réalisé par Grand Corps Malade et Mehdi Idir - France
Rencontre avec Grand Corps Malade. L'histoire de Grand Corps Malade, de sa chute dans une piscine à sa

longue rééducation d'après le livre éponyme du slameur sorti en 2012

► **Avant-première**

Mardi 24 janvier à 20 h 30

JACKIE

Spéciale « 20^e anniversaire »

du Festival TÉLÉRAMA

De Pablo Larraín - États-Unis | 2017

Avec Natalie Portman, Peter Sarsgaard, Greta Gerwig

22 Novembre 1963 : John F. Kennedy,

35^e président des États-Unis, vient

d'être assassiné à Dallas. Confrontée

à la violence de son deuil, sa veuve,

Jacqueline Bouvier Kennedy, First

Lady admirée pour son élégance et

sa culture, tente d'en surmonter le

traumatisme et décide de mettre

en lumière l'héritage politique du

président et célébrer l'homme qu'il

fut.

► **Ciné-Brioche**

Dimanche 29 janvier à 10 h 30

LES ANIMAUX MUSICIENS

Programme de 7 courts-métrages

d'animation inédits sur le thème de la

musique, 33 mn

Dès 2 ans

Ce programme est idéal pour une

première séance au cinéma, et pour

les lève-tôt du dimanche matin ! Vous

serez accueillis avec un délicieux petit-

déjeuner : chocolat et tartines offertes

aux petits comme aux grands à partir

de 10 h !

Cinéma Le Trianon

Place Carnot. 93230 Romainville

www.cinematrianon.fr

Cinéma Le Trianon

VIVRE-ENSEMBLE

Quand la Norvège s'inspire de Noisy-le-Sec

Faire rimer identité individuelle et appartenance à une collectivité, telle est la démarche du Conseil des jeunes d'Oslo venu s'inspirer du travail mené en ce sens par Samia Essabaa, professeur d'anglais au lycée Théodore-Monod et par la municipalité de Noisy-le-Sec.



▲ Échanges entre Laurent Rivoire, le maire, et la délégation norvégienne.

Jeudi 24 novembre 2016, le lycée Théodore-Monod, plus particulièrement la classe d'anglais de Samia Essabaa, accueillait une quinzaine de lycéens faisant partie du Conseil de quartier des jeunes d'Oslo, en Norvège. Accompagnés par le Premier secrétaire de l'ambassade de Norvège en France, le capitaine de la police d'Oslo, quelques représentants des ordres religieux catholique et musulman, et de professeurs, les jeunes citoyens, âgés de 16 à 18 ans, sont allés à la rencontre de leurs homologues français pour échanger

au sujet du « vivre-ensemble ». « Ils sont venus au lycée Théodore-Monod pour apprendre comment les jeunes français d'origines et de confessions diverses vivent côte à côte, explique Erik Berggrav, premier secrétaire aux Affaires politiques de l'Ambassade royale de Norvège en France. Il s'agit d'un travail de dialogue pour lutter contre l'extrémisme et la radicalisation. L'intérêt est de valoriser la diversité et l'identité de chacun tout en pensant à la vie en collectivité. » Cette étude menée par ces jeunes norvégiens s'est révélée nécessaire suite aux attentats

de ces dernières années. « Grâce à cette rencontre, nous envisageons, suite à l'invitation des Norvégiens, de nous rendre à Oslo en 2018 pour une visite et une rencontre avec tous ces jeunes, confie Samia Essabaa. Mes élèves (8 jeunes environ) partiront pour découvrir et échanger avec eux sur leurs projets. » Pour conclure la journée, Laurent Rivoire, le maire de Noisy-le-Sec et Saïd Yahia-Cherif, conseiller municipal délégué à la sécurité, ont reçu la délégation norvégienne à l'hôtel de ville. Après une présentation de la commune, ils ont

tous deux répondu aux questions des lycéens afin de préciser le rôle d'une municipalité en matière d'intégration tout en rappelant les fondements de la République française : liberté, égalité, fraternité, laïcité. ■



Pour en savoir plus flasher le code ci-contre

SOLIDARITÉ

Les donateurs ont répondu présents

Mercredi 23 novembre, l'Établissement français du sang (EFS) organisait une collecte de sang à la salle Joséphine-Baker. Au total, au cours de cette journée sous le signe de la solidarité, 66 personnes sont venues faire un don de sang ou de plaquette, « un chiffre en légère baisse par rapport aux dernières collectes mais qui reste acceptable », selon les responsables de l'EFS présents ce jour-là.

Bravo à tous les Noiséens qui se sont déplacés d'autant que l'EFS a toujours besoin de constituer des stocks plus importants à l'approche des fêtes de fin d'année. Vous aussi, n'hésitez pas à accomplir cet acte essentiel qui permet de sauver des vies. ■



Pour connaître les dates et lieux de prochaines collectes et s'informer, rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr

ASSOCIATION

Une soirée cabaret pour aider un jeune musicien

Le Lions Club organise ou participe, à l'échelle nationale et internationale, à différentes initiatives solidaires. Au niveau local, le Lions Club de Pantin Noisy Rives de l'Ourcq a créé « Les Rives », une maison d'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Entre autres choses, il collecte aussi des denrées pour la Banque alimentaire et a mis en place une collecte de fonds pour les malvoyants.

Cette année, il organise une soirée cabaret, le samedi 18 février à 20 h 30, à la salle Joséphine-Baker de Noisy-le-Sec. Les bénéfices de ce spectacle permettront de financer une bourse pour David Busawon un jeune

David Busawon se produira lors de la soirée du 18 février. >



trompettiste du Conservatoire de Pantin, qui se produira lors de la soirée. Venez nombreux pour découvrir et soutenir ce jeune talent.

Soirée cabaret Samedi 18 février à 20 h 30

Salle Joséphine-Baker (16 rue Léo-Lagrange à Noisy-le-Sec)

Entrée : 30 euros (coupe de champagne offerte)

Renseignements et réservations : Tél. 06 16 45 04 32



EMBELLISSEMENT

Le nouveau cimetière va devenir un parc du souvenir

Depuis l'automne et en cette année 2017, de nouveaux aménagements voient peu à peu le jour au nouveau cimetière, dans le quartier de la Boissière, pour transformer ce lieu en un véritable « parc du souvenir ».



En embellissant et en valorisant le site du nouveau cimetière, Laurence Cordeau, adjointe au maire déléguée à la population, veut en faire un lieu « ouvert sur la vie et sur la ville ».

Dans une ville, le cimetière est bien souvent perçu comme un lieu à part, un espace clos où l'on ne se rend qu'exceptionnellement. C'est pourtant le reflet de l'histoire locale, comme l'explique Laurence Cordeau, adjointe au maire déléguée à la population : « Un cimetière se visite. Il suffit de prendre l'exemple du cimetière du Père-Lachaise à Paris. Les cimetières de Noisy-le-Sec sont le reflet de l'histoire noisienne. Ce sont des lieux qui méritent d'être valorisés et redécouverts ».

Carré militaire



Depuis cet automne, tout un travail d'aménagement est mené par la Ville de Noisy-le-Sec pour embellir ce patrimoine, notamment au nouveau cimetière (situé dans le quartier de la Boissière, en pleine rénovation). Cet

automne, les services techniques ont procédé au renouvellement d'une centaine de plaques nominatives du carré militaire et à la remise en peinture des tombes et des croix, avant les dernières cérémonies de commémoration du 11 novembre. Une manière de rendre hommage à toutes les personnes inhumées en ces lieux, notamment les victimes civiles du bombardement du 18 avril 1944, les fusillés, les déportés et les militaires morts lors des conflits depuis 1870.

De nouveaux aménagements

En 2017, d'autres nouveaux aménagements vont voir le jour au nouveau cimetière, comme un colombarium de 60 cases avec un espace dédié au recueillement, des bancs, ainsi qu'une dizaine d'arbres qui seront plantés sur le site. Une place plus grande va d'ailleurs être accordée aux végétaux et à la nature dans son ensemble, avec la création d'une prairie fleurie et l'engazonnement de certaines allées, mais aussi des « hôtels à insectes » et les pollinisateurs, afin de protéger la biodiversité.

Une voiturette électrique

Des procédés écologiques, mis en œuvre par le service des espaces

verts, qui vont permettre de faciliter l'entretien, puisqu'il ne sera plus nécessaire de désherber, mais simplement de tondre. Et, dans les endroits où cela sera nécessaire, par exemple pour faire disparaître les herbes entre certaines stèles, des brûleurs thermiques seront utilisés. L'objectif étant de ne plus avoir recours aux produits phytosanitaires à compter du 1^{er} janvier 2017 (conformément à la réglementation – cf. article en page 22). Dernière nouveauté à venir en 2017 : la mise en service d'une voiturette électrique, permettant aux personnes ayant des difficultés à se déplacer de circuler pour se recueillir et aller fleurir la tombe d'un proche.

Généralisations passées et futures

« Nous avons sollicité le ministère de l'agriculture pour valoriser l'action d'embellissement du nouveau cimetière, précise Laurence Cordeau. Nous souhaitons en faire un véritable parc du souvenir, ouvert sur la vie et sur la ville. Ce serait un très beau symbole d'associer les générations passées, la mémoire due aux défunts, à celles du futur, à travers notre action en faveur du développement durable. » ■

Collecte des sapins de Noël



Pour jeter votre sapin après les fêtes, attention : la procédure change.

Des points de collecte seront mis en place par Est Ensemble dans 8 points de la ville, pour permettre de récupérer les sapins de

Noël (il n'y aura donc pas de collecte en porte-à-porte, comme les années précédentes).

Vous pourrez déposer vos sapins en apport volontaire sur chacun de ces points, **entre le lundi 2 et le vendredi 20 janvier**. Les dépôts sont autorisés pendant la journée uniquement, entre 8 h et 20 h (sauf exception - cf. ci-dessous).

Liste des points de collecte pour les sapins de Noël à Noisy-le-Sec :

- > centre technique municipal :
rue du 18-Avril-1944
(face à la place des Provinces)
- > espace vert du rond-point du Londeau :
rue de Neuilly
- > square Marcel-Pagnol :
rue Abel-Bonnevalle (ouvert au public
7 jours sur 7, de 8 h à 18 h)
- > espace vert entre le dojo Ludwig-Guttman et le gymnase Pierre-de-Coubertin : rue Léo-Lagrange
- > espace vert à l'angle de l'avenue du Général-Leclerc et de la rue des Carrouges
- > angle de la rue Henry-Espauillard et de la rue Baudin (près du conteneur à verre)
- > placette du rond-point des Petits Noyers (du côté de la rue Denfert-Rochereau)

Renseignements :

Territoire Est Ensemble

Infos Déchets

Tél. 0 800 055 055 (n° vert, gratuit depuis un poste fixe ou mobile du lundi au jeudi de 8 h 30 à 18 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 17 h)

Mél. renseignements-dechets@est-ensemble.fr

Vigilance hivernale

Le plan neige de la Ville de Noisy-le-Sec est activé jusqu'au 13 mars 2017.

Il prévoit notamment de dégager en priorité les rues et artères les plus fréquentées, les abords des édifices publics ainsi que les trottoirs aux abords des écoles. Selon le code général des collectivités territoriales, les riverains sont quant à eux responsables du déneigement et de l'enlèvement du verglas sur le trottoir devant chez eux, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux, afin de prévenir les chutes des piétons.

À cet effet et à cet usage exclusif, la Ville met à disposition des habitants vingt bacs à sel en libre accès répartis sur l'ensemble des quartiers.

ENVIRONNEMENT

Pour une ville sans « phyto » et 100 % bio

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche responsable et écologique, en ce qui concerne l'usage des produits phytosanitaires, la Ville de Noisy-le-Sec expérimente aujourd'hui de nouvelles techniques pour une gestion 100 % naturelle des espaces verts.



▲ Bernard Girault, adjoint au maire délégué aux espaces verts, Jean-Luc Roubiol, responsable des espaces verts, et Gilles Debord, directeur de l'environnement, travaillent ensemble pour mettre en œuvre de nouvelles techniques 100 % naturelle pour gérer la présence des végétaux dans la ville.

Le 1^{er} janvier 2017 marque une étape importante dans la gestion des espaces verts. À compter de cette date, la loi dite « de transition énergétique pour la croissance verte » (votée en juillet 2015) fixe comme objectif « zéro pesticides » dans l'ensemble des espaces publics (espaces verts, promenades, voiries...)*. Déjà engagée depuis trois ans dans une démarche durable « zéro phyto », notamment pour l'entretien de la voie publique, la Ville de Noisy-

le-Sec va donc adapter sa politique en matière d'espaces verts cette année.

1 500 pieds de lierre

Le printemps dernier, une nouvelle gestion des résidus de la tonte des pelouses ou de la taille des végétaux a été mise en place. Ces résidus fraîchement coupés sont utilisés pour le paillage et le compostage des pieds d'arbres ou des massifs sur certains sites. Une technique complètement « bio », qui permet de conserver

l'humidité, de lutter contre les mauvaises herbes et de fertiliser le sol, sans produit chimique et sans coupe ou arrachage susceptible de blesser les végétaux.

Outre les nouveautés mises en place au nouveau cimetière (cf. article en page 21), d'autres innovations vont être lancées en 2017. Par exemple, l'implantation de 1 500 pieds de lierres sur les pieds d'arbres. « On dit que la nature a horreur du vide et c'est vrai, explique Bernard Girault, adjoint au

maire délégué aux espaces verts. Si l'on coupe tous les végétaux d'un massif, très vite d'autres prennent la place. Mais, à l'inverse, plus on végétalise et moins la flore se développe de manière anarchique. »

« Les mauvaises herbes, cela n'existe pas »

Une démarche expérimentale qui rompt avec pas mal de préjugés sur la place de la végétation dans la ville. La Ville de Noisy-le-Sec va donc développer cette nouvelle gestion écologique des espaces verts très progressivement, afin de s'adapter au gré des saisons et des résultats obtenus. « Il y a aussi tout un travail à mener pour que les mentalités évoluent, souligne Jean-Luc Roubiol, responsable des espaces verts. Tout ce qu'on appelle « les mauvaises herbes », en fait cela n'existe pas. Tout dépend de l'endroit où elles se trouvent et de l'usage que l'on fait du lieu. Par exemple, on se méfie beaucoup des orties mais celles-ci peuvent être très utiles pour clôturer naturellement un endroit dangereux, comme un point d'eau à proximité d'une école. Et ces plantes ont aussi un rôle important dans la biodiversité. » ■

* À partir du 1^{er} janvier 2019, cette interdiction de l'usage des produits phytosanitaires sera étendue aux activités non-professionnelles, et donc aux jardiniers amateurs. Mais la Ville de Noisy-le-Sec n'a pas attendu cette disposition pour agir : depuis octobre 2016, l'utilisation des pesticides à base de néonicotinoïdes est interdite, par arrêté, sur tout le territoire communal.

NOUVEAUTÉS

Les jardins participatifs fleurissent à Noisy

Après le récent succès du film « Demain » qui met en lumière des initiatives simples et concrètes en matière de développement durable, de plus en plus d'habitants sont volontaires pour embellir les espaces verts.

En 2015, la Ville de Noisy-le-Sec avait déjà invité les Noiséens à suivre l'exemple des riverains de l'avenue Hoche et de fleurir les pieds d'arbres de leur rue. Aujourd'hui, c'est une nouvelle étape qui est franchie avec la signature d'une convention entre la mairie et l'antenne locale des « Incroyables Comestibles » (un mouvement citoyen international qui a déjà essaimé dans quelque 80 villes en France). Quelques pieds d'arbres et quelques espaces plantés, le long de l'avenue Marceau sont mis à la disposition des habitants pour qu'ils puissent y cultiver les végétaux et légumes de leur choix. D'autres initiatives similaires sont en préparation devant l'école Estienne-

d'Orves et dans l'allée des Cerisiers.

Jardins partagés

« Ce sont de belles initiatives mais nous sommes sur le domaine public, rappelle Bernard Girault, adjoint au maire délégué aux espaces verts. Pour que ce genre d'expérimentation soit possible, il faut que les riverains se réunissent dans une association reconnue en préfecture. » Depuis le mois de juillet, un jardin partagé a ainsi vu le jour autour de l'école Carnot. Un espace qui est entretenu avec l'aide des parents d'élèves, de la FCPE et d'une association.

Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier du Londeau, un jardin partagé a été créé rue Charles-



▲ Espaces cultivés en cours d'aménagement à la Boissière, dans le cadre de la rénovation du quartier.

Baudelaire, avec des animations thématiques régulières, certains mercredi et samedi après-midi, proposées par le bailleur Logirep.

À la Boissière aussi, des espaces cultivés vont aujourd'hui voir le jour, le long de l'allée d'Anjou. Sans oublier le jardin de l'association « Les herbes folles », installé depuis plusieurs années maintenant au n° 5 bis rue Condorcet.

Bref les expériences participatives

ont trouvé à Noisy-le-Sec un terrain fertile, dans le cadre de l'Agenda 21 de la ville ou en complément de celui-ci. Ce qu'illustrent bien également les installations, pour certaines très récentes, pour d'autres plus anciennes, de composteurs partagés dans différents équipements, que ce soit dans le quartier de Merlan, à la crèche Helen-Keller, à l'école maternelle Bayard ou encore au collège Renée-Cassin. ■

SORTIR À NOISY EN JANVIER

Mardi 10 janvier

18 h
RÉUNION PUBLIQUE
consacrée aux travaux
de réfection de la rue
de la Fraternité

École élémentaire d'Estienne-d'Orves
80 rue Marceau

Mercredi 11 janvier

15 h
CONTE
Les Souliers mouillés

Par Sabrina Chézeau
Dès 7 ans
Plus d'infos : 01 49 42 67 19
Médiathèque Roger-Gouhier
3 rue Jean-Jaurès

Jeudi 12 janvier

20 h 30
CINÉMA
Patients
Réalisé par Grand Corps Malade
et Medhi Idir (France)

En avant-première
Cinéma Le Trianon
place Carnot

Vendredi 13 janvier

20 h 30
MUSIQUE
Cécile McLorin Salvant

Tarifs : 6 à 22 euros
Tél. 01 41 83 15 20
Théâtre des Bergeries
5 rue Jean-Jaurès

Samedi 14 janvier

11 h
APÉRO
LITTÉRAIRE
Autour du thème :

« **Changement de cap** »
Médiathèque Roger-Gouhier
3 rue Jean-Jaurès

SCÈNE OUVERTE
Pour les guitaristes amateurs

Plus d'infos : 01 49 42 67 19
Autour de l'exposition
« Histoires de guitares »
présentée jusqu'au 3 février
Médiathèque Roger-Gouhier
3 rue Jean-Jaurès

20 h
NUIT DE LA LECTURE
Lecture dans le noir
d'*Insomnie* de Jon Fosse

Par Arlette Desmots,
Compagnie Ekphrasis
Plus d'infos : 01 49 42 67 19
Médiathèque Roger-Gouhier
3 rue Jean-Jaurès



Samedi 21 janvier
14 h à 17 h
Fête
des arts martiaux

Démonstrations et célébration du Kagami Biraki,
fête traditionnelle japonaise,
proposées par les clubs noiséens d'arts martiaux :
Tsuboniwa École d'Aikido, Karaté Club Noiséen,
École Noiséenne de Karaté, Viet Vo Dao

Dojo Ludwig-Guttman, 37 rue Léo-Lagrange

Mardi 17 janvier

20 h 30
THÉÂTRE

Le Pays de rien
De Nathalie Papin
et Betty Heurtebise
Dès 7 ans
Tarifs : de 6 à 13 euros
Tél. 01 41 83 15 20
Théâtre des Bergeries
5 rue Jean-Jaurès

Jeudi 19 janvier

19 h 30
CONSEIL MUNICIPAL
Salle des mariages
de l'hôtel de ville
place du Maréchal-Foch

Vendredi 20 janvier

18 h à 21 h
VERNISSAGE
« **Tes mains dans mes chaussures**
Volet 2/3 »
Ouverture de la 2^e partie de saison
La Galerie,
centre d'art contemporain,
1 rue Jean-Jaurès

Samedi 21 janvier

SCÈNE
OUVERTE
Pour les guitaristes amateurs
Plus d'infos : 01 49 42 67 19
Autour de l'exposition
« Histoires de guitares »
présentée jusqu'au 3 février
Médiathèque Roger-Gouhier
3 rue Jean-Jaurès

18 h
CONCERT
« **Histoires de guitares** »

Par Gaëdic Chambrier
Plus d'infos : 01 49 42 67 19
Autour de l'exposition
« Histoires de guitares »
présentée jusqu'au 3 février
Médiathèque Roger-Gouhier
3 rue Jean-Jaurès

18 h
FOOTBALL
Olympique Noisy-le-Sec
< > **Ornans**

Championnat de France amateur 2
14^e journée
Stade Salvador-Allende
6 rue de Neuilly

20 h 30
THÉÂTRE
Richard II. De W. Shakespeare
Mis en scène
par Guillaume Séverac-Schmitz
Tarifs : 6 à 22 euros
Tél. 01 41 83 15 20
Théâtre des Bergeries
5 rue Jean-Jaurès

20 h 30
BASKET-BALL
Basket-Ball Association Noiséenne
< > **Vaujours-Coubron**
Championnat pré-régional - 15^e j.
Gymnase Jean-François-Visinoni
18 rue Baudin

Dimanche 22 janvier

13 h 30 et 15 h
RUGBY
Rugby Club Noiséen < > Rambouillet
Championnat d'Île-de-France
Promotion d'honneur
Match réserve puis équipe première
Stade Huvier, 2 rue Jules-Auffret

Mardi 24 janvier

20 h 30
CINÉMA
Jackie
Réalisé par P. Larrain (États-Unis)
Séance spéciale 20^e anniversaire
du Festival Téliorama. Avant-première
Cinéma Le Trianon, place Carnot

Vendredi 27 janvier

9 h 15 à 11 h 15
FAMILLES
Atelier périnatalité :
« **La prévention des accidents**
de la vie courante chez l'enfant
avant la marche »
Organisé par l'unité de prévention
et de santé publique de Noisy-le-Sec
Salle Gérard-Philipe
115 rue Jean-Jaurès

Samedi 28 janvier

SCÈNE OUVERTE
Pour les guitaristes amateurs
Plus d'infos : 01 49 42 67 19
Autour de l'exposition
« Histoires de guitares »
présentée jusqu'au 3 février
Médiathèque Roger-Gouhier
3 rue Jean-Jaurès

Dimanche 29 janvier

10 h 30
CINÉMA
Les animaux musiciens
Programme de 7 courts-métrages
Dès 2 ans. Chocolat et tartines
offertes à partir de 10 h
Cinéma Le Trianon, place Carnot

15 h 30
BASKET-BALL
Basket-Ball Association Noiséenne
< > **Aulnay**
Championnat pré-régional - 16^e j.
Gymnase Jean-François-Visinoni
18 rue Baudin

Mardi 31 janvier

20 h 30
DANSE
Chotto Desh
Par l'Akram Khan Company
Dès 7 ans. Tarifs : de 6 à 17 euros
Tél. 01 41 83 15 20
Théâtre des Bergeries, 5 rue J.-Jaurès

Jusqu'au 3 février

EXPOSITION
« **Histoires de guitares** »
Collection de Gaëdic Chambrier
Plus d'infos : 01 49 42 67 19
Médiathèque Roger-Gouhier
3 rue Jean-Jaurès

Samedi 4 février

9 h à 12 h
RENCONTRE
Les élus viennent à la rencontre des
Noiséens. *Place des Découvertes*

Les délibérations du conseil municipal

Retour sur quelques-uns des points à l'ordre du jour de la séance du jeudi 1^{er} décembre 2016.



▲ En matière de transport, les élus noisécens ont approuvé la mise en accessibilité de trois arrêts de bus supplémentaires, ainsi que le lancement d'études portant sur le réaménagement du pôle multimodal de la gare de Noisy-le-Sec.

Rapport d'orientations budgétaires

Conformément aux nouvelles dispositions de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), un rapport détaillant les orientations budgétaires de la commune a été présenté et débattu au conseil municipal. Ce rapport préfigure le budget primitif 2017, qui sera examiné par les élus le jeudi 19 janvier.

Dans un contexte encore marqué par la baisse des dotations de l'État, les efforts de gestion rigoureuse réalisés ces dernières années par la Ville seront accentués, afin de préserver l'équilibre financier de la collectivité. Ces dernières années, Noisy-le-Sec s'est désendettée à hauteur de 688 000 euros en 2015 et de 2,6 millions d'euros en 2016, soit 3,28 millions d'euros au total.

Une réflexion est lancée pour le réaménagement du pôle gare

Près de 25 000 voyageurs fréquentent quotidiennement la gare de Noisy-le-Sec. Une convention a été approuvée pour financer des études portant sur ce pôle multimodal (requalification du bâtiment voyageurs, accès, espaces publics...). Une réflexion qui visera à établir le programme de réaménagement du site. Le délai prévisionnel de réalisation de ces études est estimé à une vingtaine de mois. Elles pourraient donc se dérouler jusqu'au premier semestre 2018.

Mise en accessibilité de trois arrêts de bus

À Noisy-le-Sec, quelques arrêts de bus dérogent encore à l'impératif d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Pour trois d'entre eux, les élus noisécens ont approuvé l'inscription de travaux de mise en accessibilité, co-financés par la Ville et le STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France), au budget 2017. Il s'agit essentiellement de travaux de rehaussement des trottoirs pour permettre la montée et la descente du bus en toute facilité pour les PMR. Cela concerne :

- l'arrêt « Les Guillaumes » de la ligne n° 102 (direction « Rosny-Bois-Perrier RER / Rosny 2 »)

- les deux arrêts « 11 novembre 1918 » de la ligne n° 143 (dans la direction « La Courneuve / Aubervilliers RER », l'arrêt sera déplacé d'une quarantaine de mètres).

Demandes de subventions pour des projets innovants

La Ville de Noisy-le-Sec s'est portée candidate au dispositif de soutien à l'investissement dans 100 quartiers innovants et écologiques, proposé par la Région Île-de-France. Cette demande porte sur l'agrandissement de l'école maternelle Boissière, pour un montant prévisionnel de 600 000 euros hors taxe (subventionnable à hauteur de 30 % par le conseil régional).

Par ailleurs, plusieurs demandes de subventions ont été adressées à la Métropole du Grand Paris, dans le cadre du fonds d'investissement métropolitain, destiné à soutenir les projets locaux dans le domaine du développement durable et économique. À Noisy-le-Sec, ce dispositif pourrait ainsi permettre de finan-

cer plusieurs projets :

- la végétalisation de la toiture du futur groupe scolaire Jean-Renoir
- le renouvellement du patrimoine arboré de la commune
- l'acquisition de véhicules électriques au parc Huvier et au nouveau cimetière, pour les personnes à mobilité réduite
- le remplacement des sources lumineuses des carrefours de signalisation tricolore par des lampes à basse consommation
- la mise en place d'une toilette sèche au parc Huvier
- la modernisation de l'éclairage du gymnase Jean-François-Visinoni
- l'acquisition d'un deuxième aspirateur de déchets urbains de type Glutton
- la mise en œuvre d'une continuité cyclable pour le développement des circulations douces. ■



Prochain conseil municipal

Jeudi 19 janvier à 19 h 30

Salle des mariages de l'hôtel de ville

Retrouvez l'actualité du conseil municipal sur www.noisysec.fr



Noisy-le-Sec participe à la Journée nationale de la laïcité

Célébrée chaque année le 9 décembre, date anniversaire de la loi sur la séparation des Églises et de l'État de 1905, la Journée de la laïcité est l'occasion de saluer les initiatives pour la protection et la promotion de la laïcité. La Ville de Noisy-le-Sec s'est associée à ce rendez-vous en organisant ce

jour-là, en salle des mariages, un séminaire destiné aux élus et aux directeurs de son administration, la laïcité étant une thématique très importante dans la gestion de la collectivité et dans la qualité de service offerte aux Noisécens. D'autres actions seront aussi bientôt menées pour les agents. ■

Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité,
les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

Groupe d'Intérêt Communal En avant Noisy

Groupe socialiste et citoyen

Groupe Rouge et Vert la Gauche ensemble

Le métro à Noisy : du rêve à la réalité

Après 100 ans d'attente... et grâce à l'initiative des Maires situés sur son tracé de créer en 2003 une association pour le projet de prolongement de la ligne 11 de métro, les travaux ont été lancés officiellement le 10 décembre.

Ce n'était pas gagné d'avance. C'est avec détermination et grâce à l'entente de toutes les parties prenantes, que la ligne s'est vue prolonger d'une seule traite jusqu'à Rosny-sous-Bois, ce qui ouvre la perspective de la voir prolongée ultérieurement encore plus à l'Est.

Voilà donc un projet qui aboutit grâce à un large consensus et au financement assuré par les organismes concernés : RATP, Région, Département, etc, qui ont tenu leurs engagements.

Bien sûr, il y aura les nuisances inhérentes à tous les gros chantiers, mais... le jeu en vaut la chandelle !

Le rêve de la ligne 11 à Noisy devient réalité. Alors, **rêvons aussi que le Département boucle le budget du TZen**, sur l'ex Nationale 3, ce TZen, prévu en 2014 et déjà reporté en 2021. Alors que parallèlement, ce même Département exige de la ville qu'elle achète 3 millions d'euros, le terrain pour un futur collègue ? Curieuse contradiction !

Rêvons que tous les projets consensuels voient le jour, et il y en a ! Rêvons que l'on puisse revoir ensemble de façon constructive et non conflictuelle ceux qui ne rencontrent pas l'adhésion de tous. Rêvons... que ces rêves deviennent aussi réalité !

2017 sera une année importante pour notre ville. Des quartiers entiers vont changer de visage, les friches industrielles vont disparaître au profit de **réalisations de qualité**, une nouvelle école va sortir de terre et la **valorisation d'espaces** tels que le canal de l'Ourcq ou le stade parc Huvier vont s'ajouter au Parc des Guillaumes pour offrir aux Noiséens des **espaces de détente ouverts à tous**.

Nous vous souhaitons une heureuse année 2017, santé et bonheur, entourés de ceux qui vous sont chers.

Nicole Rivoire,
Présidente du groupe En avant Noisy
Maire honoraire

Budget, tramway et bonnet d'âne

Le dernier conseil municipal 2016 fut consacré au débat d'orientation budgétaire, le budget devant être voté fin janvier.

Alors que les dotations de l'Etat ont augmenté de 4,5 % en quatre ans et le produit des impôts locaux de 6 %, le maire continue de se plaindre !

Des dépenses excessives ont été engagées entre 2011 et 2014 : investissements financés à crédit et très nombreux recrutements. La sanction est tombée dès 2015 avec l'inscription de la ville dans le « réseau d'alerte » de la préfecture.

Depuis deux ans, la mode est aux économies. Cela sert de justification pour réduire les services à la population qui ne cesse d'augmenter. Des activités essentielles sont mises en difficulté : centre de santé, activités enfance et jeunesse, personnel des écoles, aides aux associations, entretien et propreté des rues.

La gestion Rivoire 2017 annonce ce que serait celle de la France avec un président de droite comme M. Fillon, soutenu par l'UDI, qui veut démolir la Sécurité sociale et réduire de 20% les dotations de l'Etat aux collectivités locales.

L'autre grand sujet du conseil fut l'approbation des études du pôle gare dans une convention avec la Région en raison de l'accord donné par le maire au passage du tram T1 par la rue Jean Jaurès.

Malgré le rideau de fumée de la droite sur ce sujet, force est de constater que les panneaux « Non au T1 par le centre ville ! » apposés sur l'immeuble du 1 rue Vaillant Couturier, ont été enlevés en toute discrétion courant novembre. C'est un aveu de capitulation !

Nous avons demandé la mise en place d'une commission de suivi des études et des travaux mais la majorité de droite a refusé. Le maire est toujours gêné avec les pratiques républicaines.

La preuve : il vient de se voir décerner le « bonnet d'âne de la démocratie locale » pour avoir censuré à cinq reprises les tribunes de notre groupe !

Avec nos meilleurs vœux pour 2017.

Jean-Paul Lefebvre. Président du groupe
Corinne Bord. Conseillère municipale
Conseillère régionale
Ibrahim Diarra. Conseiller municipal
Francis Flouzat. Conseiller municipal

TRIBUNE NON REMISE
DANS LES TEMPS

{ INFOS PRATIQUES }

INFIRMIERS DE GARDE

Mme Laurençon
2 rue Saint-Jean
Tél. 01 48 47 60 49

Mme Durand
8 rue Jean-Moulin
Tél. 06 60 82 76 36

Mme Kradolfer
4 square Stephenson
Tél. 01 48 43 69 69
ou 06 83 25 66 97

Mme Sylvie Ould Labeyrie
36 rue A.-France
Tél. 06 62 94 18 42
ou 06 30 24 08 50

Mme Anna Labeyrie
36 rue A.-France
Tél. 06 64 47 22 31

Mme Sandrine Riberey (Benmerad)
36 rue A.-France
Tél. 06 30 24 08 50
ou 06 59 86 90 35

M. Lecair
8 rue Jean-Moulin
Tél. 01 48 48 24 10

Mme Hardy
Mme Le Bourhis
2 rue Saint-Jean
Tél. 01 48 45 37 72

Mme Zana
2 rue de l'Union
Tél. 01 48 45 83 00

Mme Pischedda
Mme Naudin
4 square Stephenson
Tél. 01 48 45 45 94
ou 06 38 61 22 66

Mme Bikié
35 av. de Brément
Tél. 01 41 71 13 93
ou 06 22 96 26 61



{ ÉTAT CIVIL }

NAISSANCES

Octobre 2016

► Carl Demazure Coste

MARIAGES

Novembre 2016

► Michel Ntamack -

Lucie Bala Manga

► François Cohadon -

Vidula Moothoosamy

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Conseils de quartier : vous pouvez encore vous inscrire

Le renouvellement des conseils des quartiers s'est terminé en décembre. Mais il reste encore des places disponibles dans certains d'entre eux.



▲ Assemblée de renouvellement du conseil de quartier Centre-ville/Gare.



▲ Assemblée de renouvellement du conseil de quartier Langevin.

En décembre, trois dernières assemblées de quartier se sont tenues, au Petit Noisy et dans les secteurs Langevin et Léo-Lagrange. La procédure de renouvellement des conseils de quartier, entamée en octobre, a ainsi permis de désigner, dans les 9 secteurs qui composent la ville, environ 150 nouveaux conseillers, pour un mandat de 2 ans. Les représentants désignés cet

automne se sont d'ores et déjà mis au travail pour réfléchir aux possibles améliorations à apporter à leur cadre de vie. Mais tous les sièges disponibles n'ont pas été pourvus, sauf au Londeau et au Haut Goulet. Les habitants et représentants d'association ou de commerce intéressés peuvent donc encore se manifester auprès de la direction de la cohésion sociale, afin de rejoindre le conseil de l'un

des 7 autres quartiers (Langevin, Boissière-Renardière, Petit Noisy, Léo-Lagrange, Centre-ville/Mairie, Centre-ville/Gare et Merlan). ■

Plus d'informations :

Direction de la cohésion sociale
Tél. 01 49 42 66 79

Mél. conseilsdequartier@noisysec.fr

COMMERCES

Des mises aux normes nécessaires pour garantir l'accessibilité

Depuis fin 2015, tous les commerces de détail et petits établissements doivent être conformes aux règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Les commerçants noisécens n'ayant pas encore déposé d'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) ni d'attestation d'accessibilité peuvent néanmoins continuer à envoyer leur dossier auprès de la préfecture, en y joignant une lettre justificative du dépôt tardif.

La Direction du développement urbain et économique de la Ville de Noisy-le-Sec se tient à votre disposition pour répondre à vos questions concernant l'accessibilité de votre commerce (tél. 01 49 42 64 47 - courriel : katy-anna.gibbe@noisysec.fr) ■

Les attestations d'accessibilité sont à adresser à la Ville et à l'attention de la préfecture :

DRIEA/Direction territoriale de la Seine-Saint-Denis
Service de l'Écologie et de l'Urbanisme Réglementaire
Pôle Urbanisme Réglementaire
Secrétariat de la sous-commission départementale d'accessibilité – Bureau n° 358
BP n° 189
7 esplanade Jean-Moulin
93003 BOBIGNY CEDEX

Courriel : adap.ut93.driea-if@developpement-durable.gouv.fr

Nouveaux commerces

FMS Transports



Lancée depuis décembre 2016, cette petite entreprise transporte les personnes à

mobilité réduite (en situation de handicap moteur ou mental, personnes âgées, femmes enceintes et parents accompagnés de jeunes enfants). Le tarif des prestations est réduit, afin que ce service puisse être accessible au plus grand nombre.
Tél. 07 79 80 62 08
Mél. fms.transports@gmail.com

Inter Auto Immat XPress

25 boulevard Michelet
Agence de vente de véhicules d'occasion contrôlés et création de cartes grises
Tél. 01 48 02 22 16
Ouvert du lundi au samedi, de 8 h à 19 h.

{ INFOS PRATIQUES }

PHARMACIES DE GARDE

Sur décision de l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France, les gardes sont assurées par roulement entre différentes enseignes. Pour obtenir une information complète et officielle sur les pharmacies ouvertes, une application pour téléphone mobile - doublée d'un site web - a été créée par l'ARS et l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) Pharmaciens d'Île-de-France. **Pour en savoir plus :** <https://monpharmacien-idf.fr> Voici les pharmacies de garde les plus proches recensées par cette application ce mois-ci :

Dimanche 15 janvier Pharmacie de l'Église
Pharmacie Gabriel
Pharmacie centrale
Pharmacie Maarek

Dimanche 5 février Pharmacie Cohen de Lara
Pharmacie Gabriel
Pharmacie principale
Pharmacie Maarek

Dimanche 22 janvier

Pharmacie Msellati - Ben Soussan
Pharmacie principale
Pharmacie Maarek

ATTENTION :

Les horaires des pharmacies étant variables, il est conseillé d'appeler avant de se déplacer. Pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de garde chaque nuit, contactez le 17 (gendarmerie ou commissariat de proximité).

Dimanche 29 janvier

Pharmacie Tchamba Sanjon
Pharmacie Gabriel
Pharmacie Nigelle
Pharmacie Maarek

Coordonnées des pharmacies

Pharmacie centrale

64 avenue L.-Aragon, à Bobigny
Tél. 01 48 30 38 09

Pharmacie Cohen de Lara

103 av. J.-Lolive, à Pantin
Tél. 01 48 45 26 67

Pharmacie de l'Église

132 av. J.-Lolive, à Pantin
Tél. 01 48 45 00 97

Pharmacie Gabriel (ex-pharmacie Domus).

15 allée G.-Zirnhelt (face au 78 av. du Gal.-de-Gaulle), à Rosny-sous-Bois
Tél. 01 48 94 71 21

Pharmacie Maarek

26 rue de Paris, à Montreuil
Tél. 01 42 87 77 37

Pharmacie Msellati - Ben Soussan

20 rue Jean-Jaurès, à Noisy-le-Sec
Tél. 01 48 43 98 45

Pharmacie Nigelle

144 rue R.-Salengro, à Drancy
Tél. 01 48 30 24 74

Pharmacie principale

160 av. H.-Barbusse, à Drancy
Tél. 01 48 30 01 95

Pharmacie Tchamba Sanjon

33 avenue J.-Jaurès, au Pré-Saint-Gervais
Tél. 01 48 45 05 90

{ PETITES ANNONCES }

EMPLOIS / SERVICES

- Femme de 52 ans cherche aide à personne âgée, cuisine, ménage, compagnie en contrepartie d'un endroit où loger dans l'attente de l'attribution d'un logement.
Tél. 06 05 84 58 86
- Dame habitée et aimant les animaux garde chez elle chat et chien ou autre animal sauf serpent. Bons soins.
Tél. 01 48 10 03 51 (répondeur)
- Artisan tous travaux de rénovation, intérieur et extérieur, peinture, maçonnerie, carrelage, parquet, plomberie, devis et déplacement gratuits, travail soigné et références.
Tél. 06 77 26 51 78
- Jeune femme sérieuse recherche heures de ménage et repassage déclarées.
Tél. 06 22 76 66 18
- JF de 37 ans sérieuse, expérience de 12 ans, belles références, cherche des heures de ménage et repassage.
Tél. 06 44 21 52 84
- Professeur donne cours de mathématiques pour élèves en 1^{re} et Terminale S et étudiants en classes préparatoires et universitaires.
Tél. 06 77 28 21 44
- Jardinier sérieux disponible pour tous travaux de nettoyage d'hiver et nouvelles préparations printanières.
Tél. 06 17 79 36 22
- Jeune fille sérieuse cherche enfants à garder, disponible pendant toutes les vacances scolaires et les week-ends.
Tél. 06 21 77 30 57
Mél. Bbentoutbahia@gmail.com
- Dame sérieuse et véhiculée cherche travaux, ménage, courses et promenade pour personnes en difficultés.
Tél. 06 12 15 54 35

DIVERS

- Vend poste radio, 10 euros ; ordinateur Genius Master VTech, 10 euros ; Elefun jouet enfant à partir de 4 ans, 10 euros ; Taboo, 5 euros ; Croc Dog, 10 euros ; jeux de DS, à voir, 5 à 10 euros ; Skylanders figurines, 5 à 10 euros ; et bien d'autres jouets !
Tél. 06 06 96 02 98
- À vendre :
- lit une personne avec matelas, pieds, pliable et neuf
- table de cuisine formica avec rallonge pied chromé
- chaise haute noire grand dossier Ikea
- 2 chaise dactylo à roulettes noires
- table de télévision avec plateau à roulettes, bon état
- affaires homme, femme et enfant
- encyclopédie complète neuve « Les mystères de l'univers »
- couverts de cuisine
- fermeture éclair et boutons
Prix à débattre
Tél. 01 48 10 03 51 (répondeur)
- Vend lit bébé 3 hauteurs de sommier + tiroir de couleur beige, motif animaux : 100 euros. Tours de lit, table à langer avec rangements, adaptable sur baignoire ou lit : 20 euros. Baignoire bébé grand format : 7 euros.
Tél. 07 62 33 95 22
- Poussette neuve jamais déballée, moitié prix (110 euros). Baby relax, 0 à 15 mois. Vend sceau Napoléon dans son écrin, signé C. de Franoy, en bronze (250 euros).
Propose cours couture tous niveaux.
Tél. 06 24 77 78 88
Mél. pcmac@gmail.com
- Vend terminal de réception TNT (gratuite) par satellite, jamais servi, valeur 180 euros, vendu 50 euros.
Tél. 06 09 46 05 83
- À vendre : deux paires de chaussures jamais portées, une grise pointure 39 (10 euros), une noire pointure 39 (10 euros) ; figurines Titeuf (15 euros les 9) ; blouson cuir noir, tout neuf, taille 38-40

(60 euros).
Tél. 06 09 48 54 15

ÉLECTROMÉNAGER

- Congélateur bahut marque Whirlpool. Bon état. Prix : 30 euros.
Tél. 06 69 14 14 94
- Vend frigo blanc, 2 portes, marque Whirlpool, volume 212 litres (171 l + 41 l), 3 clayettes, acheté en 2011, en bon état, prix : 150 euros.
Tél. 06 61 05 06 50
Mél. toveryder@hotmail.fr

MOBILIER

- Très belle table ronde avec rallonge, vendue 100 euros + 4 chaises, cause déménagement. Tél. 01 48 43 97 95
- À vendre chaise fauteuil de bureau très peu servi, état impeccable, valeur neuve 150 euros, prix demandé 60 euros.
Tél. 06 77 43 76 53

EMPLOI

- LA SNCF RECRUTE À NOISY-LE-SEC
Une opération « CV dating » se déroulera le mardi 10 janvier 2017, sur un stand à la gare SNCF de Noisy-le-Sec. L'occasion de rencontrer les équipes de la SNCF chargées du recrutement sur le bassin d'emploi, notamment pour le Technicentre Paris-Est de Noisy-le-Sec. Les personnels seront là pour présenter les métiers et les besoins en recrutement, mais aussi recueillir les CV des personnes intéressées pour candidater. En Île-de-France, ce sont 250 recrutements qui sont envisagés par la SNCF sur l'année 2017.
Profils recherchés :
- filière « Maintenance » : candidats de niveau BEP à Bac + 3 (dans les domaines électrique / électrotechnique / mécanique)
- filière « Mouvement » : candidats de niveau BEP à Bac (tout type)

COUPON À DÉTACHER

Rédigez le texte de votre petite annonce (gratuite) dans l'espace ci-dessous.

Règlement : Ce service est réservé uniquement aux Noiséennes et Noiséens. Le contenu d'une annonce n'engage que son auteur. La mairie ne peut être tenue responsable. Seules les annonces de particuliers seront publiées en fonction de l'espace disponible. Chaque annonce ne sera retenue que pour une parution.

TEXTE DE VOTRE ANNONCE :

.....
.....
.....
.....
.....

NOM : **PRÉNOM :**

ADRESSE :

TÉL. : **COURRIEL :** **RUBRIQUE :**

Envoyez votre petite annonce à la Direction de la Communication,
Mairie de Noisy-le-Sec - Place du Maréchal-Foch - 93134 Noisy-le-Sec cedex

Vos petites annonces sur internet. Déposez vos annonces ou consultez celles déjà parues sur le site de la Ville : www.noisy-lesec.fr, rubrique « Votre Espace » **Pour vous connecter :** la Ville met à votre disposition des points d'accès gratuit à Internet : au centre administratif, à la Médiathèque (sur inscription) à l'Espace Infos Jeunes (15 rue Béthisy).





Nouveau :
**Noisy-le-Sec
a son appli mobile !**

